



Mon accompagnateur Rénov'

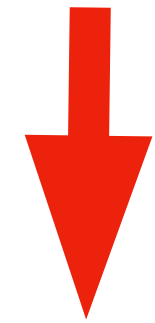
Contenu de la mission d'accompagnement du SPPEH

Service Public de la
Performance
Énergétique de l'Habitat

Jean-Pierre MOYA et Nathalie CHAPON
Devenir « Mon accompagnateur Rénov' »
Séquence pédagogique SP n°6 sur 6 (3h30)



PARCOURS DE LA FORMATION :



	SP1 Les textes	SP2 Étape 1	SP3 Étape 2	SP4 Étape 3	SP5 Étape 4	SP6 Étape 5
Dates	Lundi 24 Juin 2024	Jeudi 27 Juin 2024	Mardi 2 Juillet 2024	Jeudi 4 Juillet 2024	Mardi 9 Juillet 2024	Jeudi 11 Juillet 2024
Horaires	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/12h	9h/11h	9h/12h30
Durée	3h	3h	3h	3h	2h	3h30
Thèmes	La Mission MAR	État des lieux	Élaboration de projet de rénovation	Ingénierie financière du projet	Accompagnement à la réalisation des travaux	Usage du logement après rénovation

Mon accompagnateur Rénov'

Annexe I de l'arrêté
du 21 décembre 2022



Les prestations d'accompagnement obligatoires

- SP2** a) Une phase d'information préalable comprenant une visite initiale ;
- SP2/4** b) Un diagnostic de situation initiale du ménage réalisé sur site ;
- c) La réalisation ou le recours à **un audit énergétique** conforme aux exigences de l'article 8 de l'arrêté du 17 novembre 2020
- d) Dans les collectivités...
- SP3** e) Un **examen de l'état du logement** réalisé sur site ;
- SP3** f) En cas de situation manifeste d'habitat indigne, d'indécence... ;
- SP3** g) Au titre de **la préparation du projet de travaux** ;
- SP5** h) Au titre de **la réalisation du projet de travaux** ;
- SP6** i) Au titre de **la prise en main du logement** après travaux ;
- SP6** j) La prestation fait l'objet d'un **rapport d'accompagnement** remis et contresigné par le ménage

Reproduction interdite



Le contenu de la séquence pédagogique

SP6 - Accompagnement à l'usage du logement après rénovation

- Selon l'annexe I de l'arrêté du 21 décembre 2023, les prestations d'accompagnement obligatoire, c'est :
 - i) Au titre de **la prise en main du logement** après travaux ;
 - j) La prestation fait l'objet d'**un rapport d'accompagnement** remis et contresigné par le ménage ;



Les objectifs de la séquence pédagogique

SP6 - Accompagnement à l'usage du logement après rénovation

- Transmettre au ménage les conseils pour la prise en main du logement
- Connaître et l'utiliser un outil de suivi des consommations d'énergie
- Rapport final de la mission
- Recap de la mission MAR et étude d'un cas
- QCM



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : i) Au titre de **la prise en main du logement** après travaux

→ Les conseils sont principalement liés :

- À la **gestion du chauffage**... Dont la consommation d'énergie d'abord dépend des caractéristiques thermiques de l'enveloppe (*isolation thermique*) et de son effet de paroi froide/chaude sur le confort thermique et du **comportement** de l'utilisateur
- À la **gestion de l'eau chaude sanitaire**... Dont la consommation d'énergie et d'eau dépend du système énergétique mise en œuvre et du **comportement** de l'utilisateur
- À la **gestion de l'éclairage**... Dont la consommation d'électricité dépend des systèmes mis en œuvre et du **comportement** de l'utilisateur
- À l'**entretien régulier** des équipements (*grille de ventilation notamment...*)



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

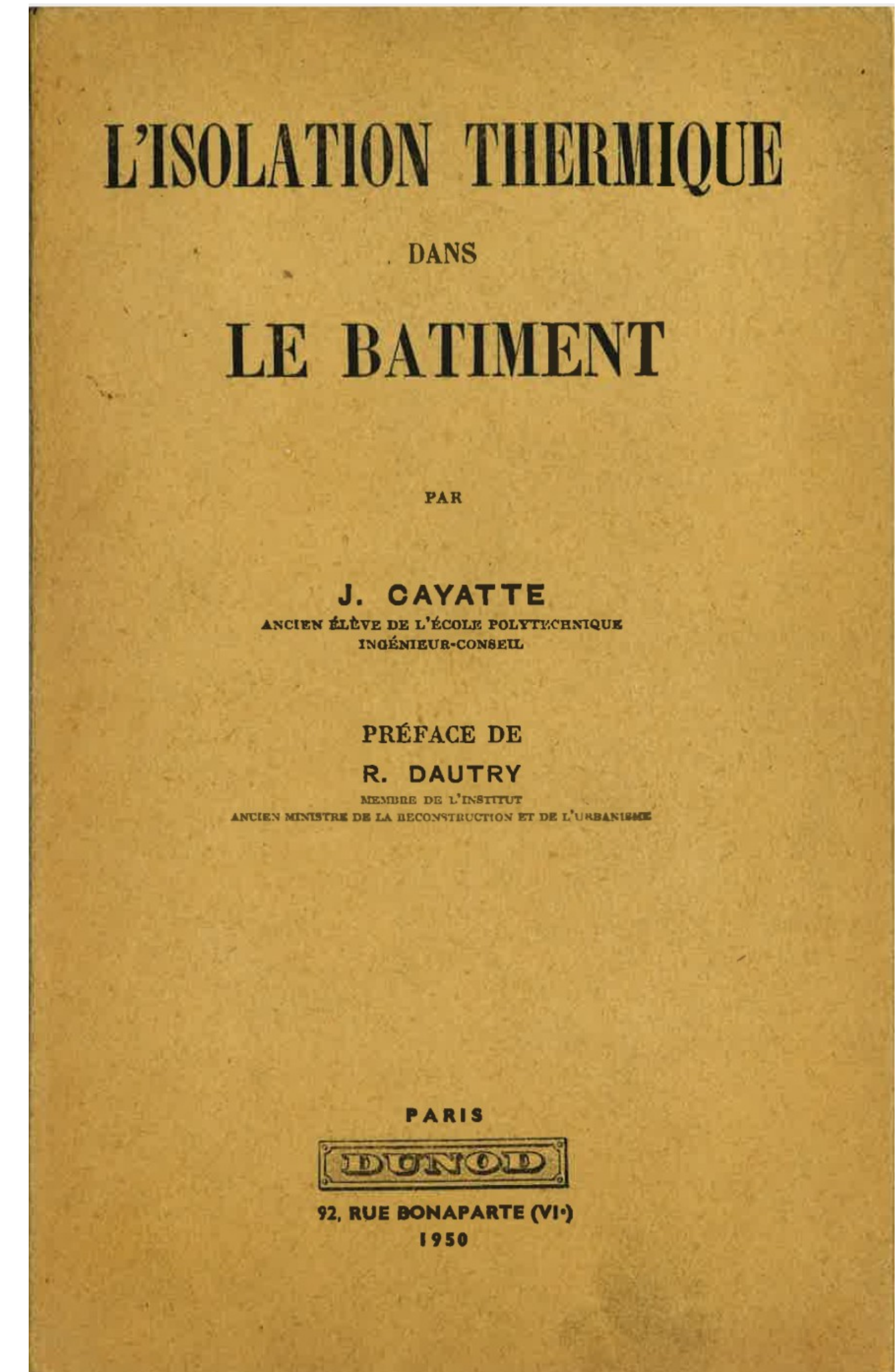
➔ **La gestion du chauffage** : D'abord l'isolation thermique

Préface de l'ouvrage :

CAYATTE J., *L'isolation thermique dans le bâtiment*, Dunod, 1950, 132 pages

R. DAUTRY (Membre de l'Institut, ancien Ministre de la reconstruction et de l'urbanisme) :

«Il montre clairement que le confort de l'habitant dépend moins de la source de chaleur que de l'isolement des parois : les frais supplémentaires afférents à un double vitrage ou à l'isolation d'une toiture sont largement rentables sous la plupart de nos climats. On aperçoit l'importance nationale que revêt, dans la reconstruction immobilière, le problème de l'isolement thermique : il s'agit pour le présent de consentir quelques investissements supplémentaires qui se retrouveront largement en devises économisées dans les budgets extérieurs des années à venir.»





Mon accompagnateur Rénov'

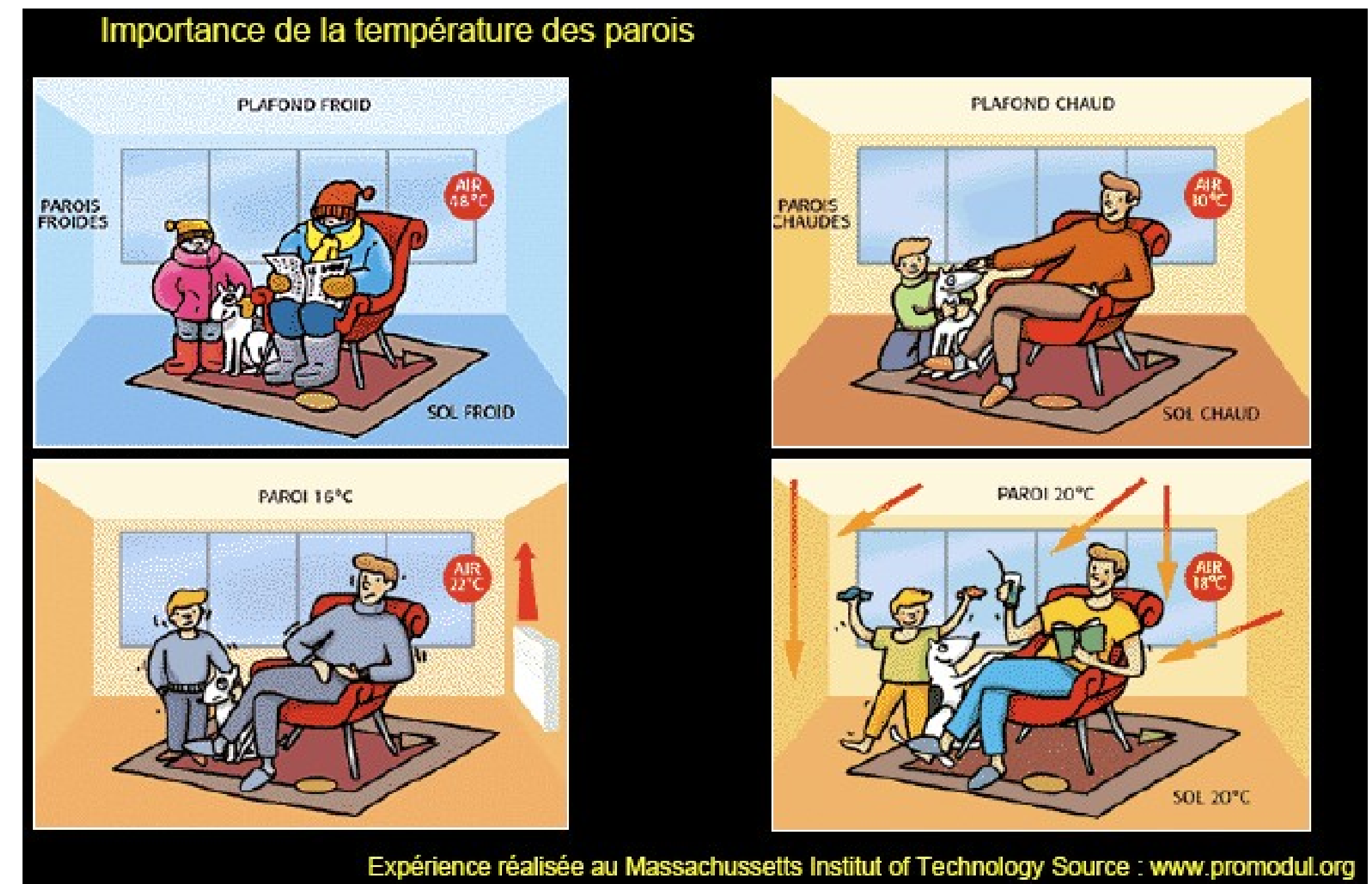
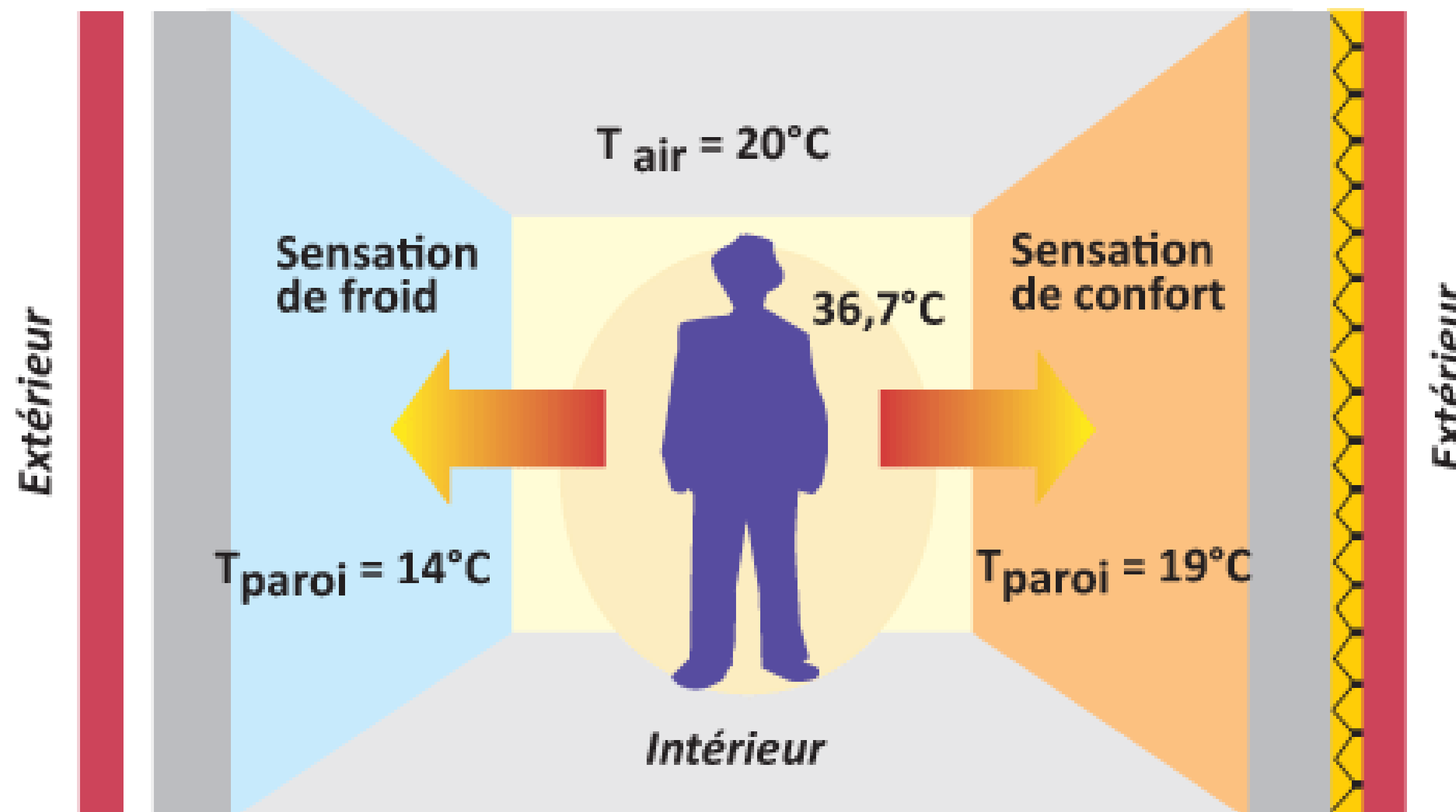
Les conseils : la prise en main du logement

➔ La gestion du chauffage : Le confort thermique

Paroi froide: $T_{rs} = 17^{\circ}\text{C}$

$$t_{rs} = \frac{t_a + t_{mp}}{2}$$

Paroi chaude: $T_{rs} = 19,5^{\circ}\text{C}$



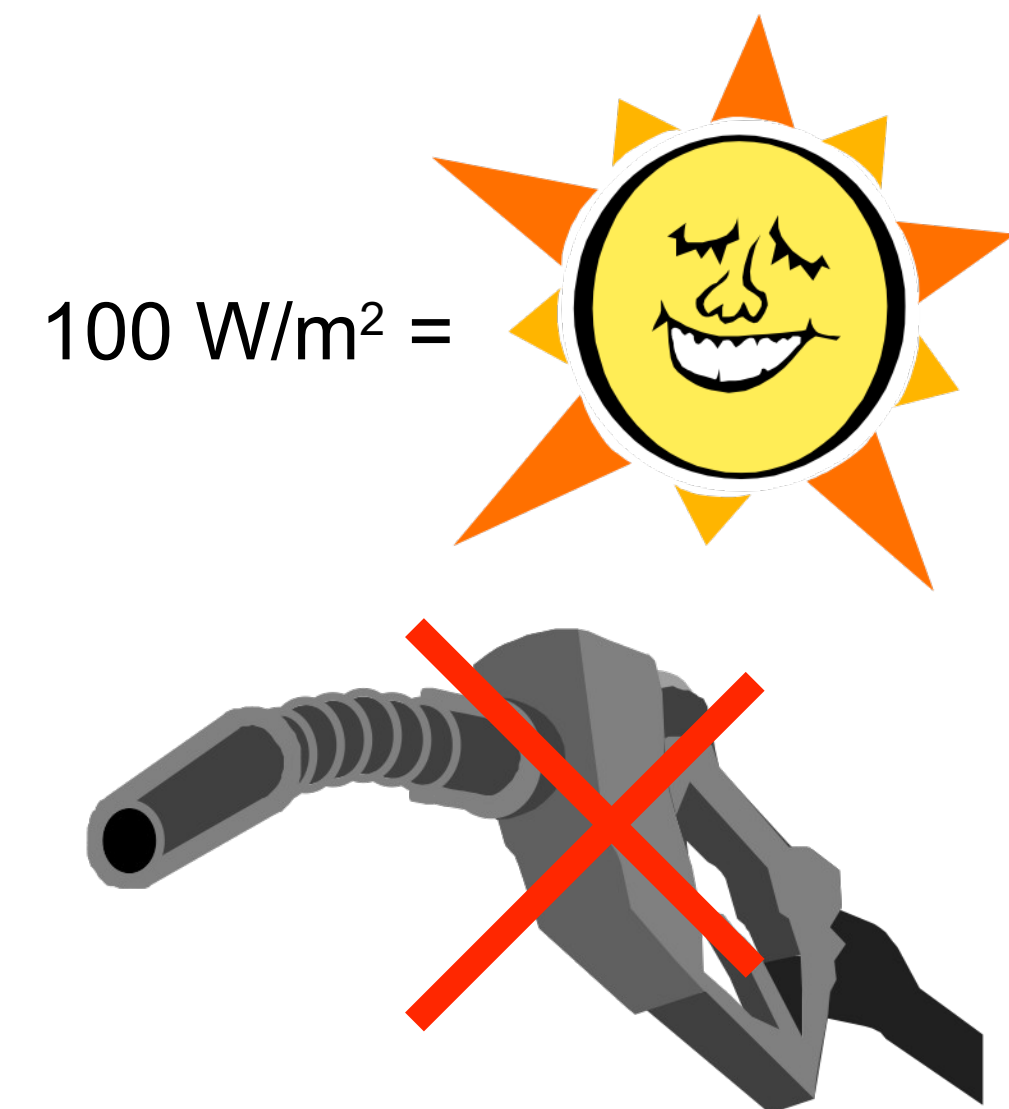
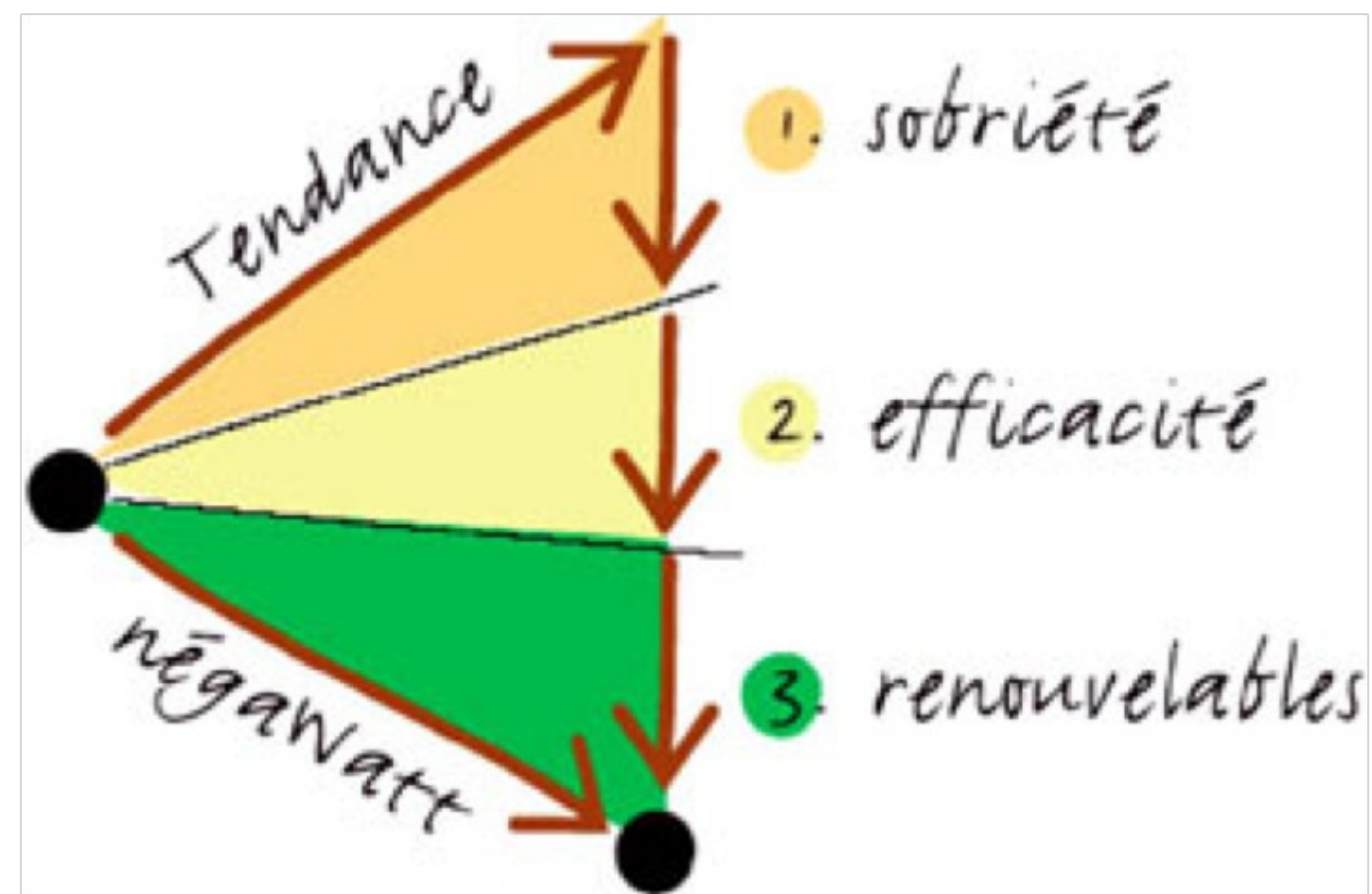


Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

→ La gestion du chauffage : **Une facture d'énergie n'est pas une fatalité !**

Conso= KWH= Puissance/temps





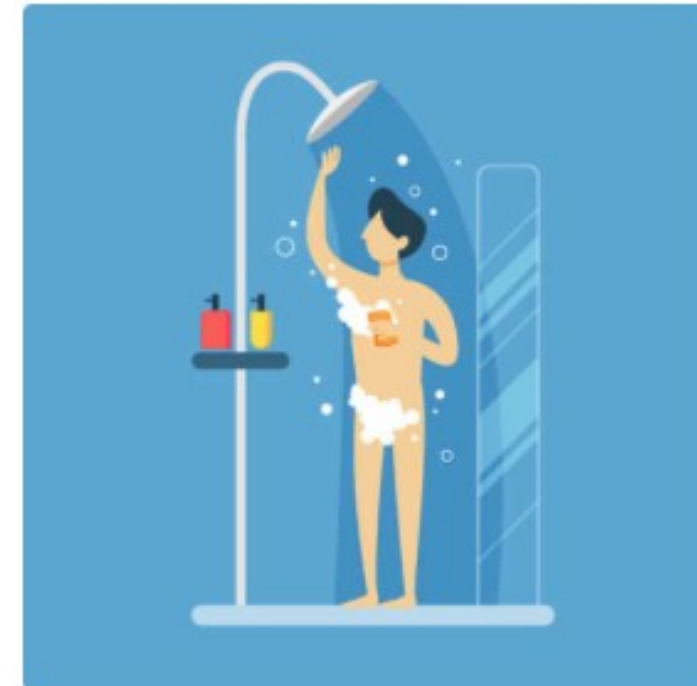
Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement
Une affaire de comportement !

Bain ou Douche ?



Consommation
d'eau ?
(m³/an)



Consommation
d'eau ?
(m³/an)



Pour chauffer 1 m³ d'eau de 10°C à 60°C, il faut une quantité d'énergie équivalente à
 $Q_{ecs} = 1 \text{ m}^3 \times (60^\circ\text{C} - 10^\circ\text{C}) \times 1,16 = 58 \text{ kWh} \approx 60 \text{ kWh/m}^3$



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

➔ La gestion de l'énergie : **Des gestes au quotidien !**

ISOLATION ET VENTILATION	Importance de 1 à 10
J'ai vérifié il y a moins d'un an que les montants des fenêtres et des portes extérieures ne laissent pas passer les courants d'air.	6
En hiver, j'aère les pièces 5 minutes par jour, les fenêtres grandes ouvertes.	3
J'ai installé des rideaux épais et/ou des volets à toutes les fenêtres des pièces chauffées	8
Je ferme les portes des pièces les moins chauffées	8
Mes rideaux ne pendent pas devant les radiateurs ou les convecteurs	4
J'ai nettoyé les grilles d'entrée d'air et d'extraction de ma VMC (ventilation mécanique contrôlée) il y a moins d'un an.	3



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

➔ La gestion de l'énergie : **Des gestes au quotidien !**

CHAUFFAGE	Importance de 1 à 10
Je décide de baisser d'1 °C la température de chauffage de mes pièces	8
Je décide de baisser de 2°C la température de chauffage de mes pièces.	10
Mon thermostat d'ambiance est programmé selon mon occupation quotidienne ou hebdomadaire.	8
Le thermostat est réglé à moins de 20°C.	10
Le chauffage est en mode réduit pendant la nuit ou pendant mon absence.	8
Je baisse le chauffage en mode hors gel lorsque je m'absente plus de 2 jours.	8
Je chauffe moins le cellier, le hall, les chambres...	8
J'ai dépoussiéré mes radiateurs il y a moins d'un an.	3



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

➔ La gestion de l'énergie : **Des gestes au quotidien !**

EAU CHAUDE SANITAIRE	Importance de 1 à 10
La température de mon eau chaude est réglée entre 55 et 60°C.	6
J'ai décidé de supprimer une douche/bain par semaine.	5
Si j'ai un chauffe-eau électrique, il fonctionne en mode "heures creuses".	4
J'ai un économiseur d'eau sur mon pommeau de douche.	4
Je remets systématiquement mes mitigeurs sur la position la plus froide.	2
Je coupe l'eau de la douche pendant que je me savonne.	5
Je me lave les mains à l'eau froide	3
Je rince ma vaisselle à l'eau froide.	3



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

➔ La gestion de l'énergie : **Des gestes au quotidien !**

EAU FROIDE	Importance de 1 à 10
Je repère les fuites	6
J'ai installé une chasse d'eau à double vitesse.	5
Je récupère l'eau de pluie pour arroser les plantes et laver la voiture.	6



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

➔ La gestion de l'énergie : **Des gestes au quotidien !**

FROID	Importance de 1 à 10
J'ai choisi mon réfrigérateur/congélateur en classe énergie A ou mieux.	5
Mon réfrigérateur/congélateur est souvent plein.	3
Je limite le volume de mon frigo aux besoins du foyer.	5
Mon réfrigérateur se trouve loin d'une source de chaleur (four, cuisinière, fenêtre...).	2
J'optimise le rangement dans mon réfrigérateur/congélateur.	1
Je dégivre mon réfrigérateur/congélateur au moins tous les 3 mois.	1
J'ai nettoyé la grille arrière de mon réfrigérateur il y a moins d'un an.	1
Je réfléchis à ce que je vais prendre avant d'ouvrir la porte de mon appareil de froid.	1
J'attends que les plats chauds aient refroidi avant de les mettre au réfrigérateur et je les couvre. Je décongèle les produits dans le frigo.	2
J'ai vérifié l'étanchéité des joints de mon réfrigérateur/congélateur il y a moins d'un an.	1



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

➔ La gestion de l'énergie : **Des gestes au quotidien !**

AUDIOVISUEL	importance de 1 à 10
J'ai choisi un écran TV qui ne dépasse pas une puissance de 80W.	4
Je n'ai pas de TV dans les chambres.	3
J'utilise systématiquement des multiprises pour couper les veilles de mes appareils.	3
Je débranche mes chargeurs de batteries quand ils ne sont pas en fonctionnement.	1
Ma "box" est branchée sur une minuterie pour s'éteindre automatiquement quand je n'en n'ai pas besoin (nuit).	3
J'éteins systématiquement la télévision et autres (DVD...) quand personne ne la regarde.	3
J'ai réglé mon ordinateur en mode économies d'énergie.	1



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

➔ La gestion de l'énergie : **Des gestes au quotidien !**

LAVAGE	Importance de 1 à 10
J'ai choisi mon appareil en classe A ou plus.	3
Je programme mes appareils pour fonctionner en heures creuses.	2
J'utilise le plus souvent les cycles courts à basse température.	2
Je remplis complètement la machine avant de la faire tourner.	2
J'ai branché mon lave-linge/lave-vaisselle sur l'arrivée d'eau chaude.	2
J'évite de prélever mon linge/ma vaisselle.	1
J'ai détartré ma machine il y a moins d'un an.	1
J'ai nettoyé les filtres de ma machine il y a moins de 3 mois.	1
Je règle le programme d'essorage de mon lave-linge au maximum selon le linge.	1
Je n'utilise pas de sèche-linge	1



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

→ La gestion de l'énergie : **Des gestes au quotidien !**

ECLAIRAGE	Importance de 1 à 10
J'utilise uniquement des ampoules basse consommation dans toutes les pièces de vie.	3
J'adapte la puissance de mon éclairage à chaque usage.	1
J'éteins systématiquement quand je sors d'une pièce.	2
J'ai nettoyé mes ampoules et luminaires il y a moins d'un an.	1
J'ouvre mes rideaux et mes volets dès qu'il fait jour ou dès que je me lève.	1
J'ai installé mon fauteuil et mon bureau près des fenêtres.	2
Je n'utilise pas de lampes halogènes.	2
J'ai réparti les sources de lumière pour optimiser l'éclairage.	2



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

➔ La gestion de l'énergie : **Des gestes au quotidien !**

CUISSON	Importance de 1 à 10
Je mets un couvercle sur la casserole quand je cuisine.	3
J'évite d'utiliser le micro-ondes pour décongeler les aliments.	3
Je réchauffe mes plats au micro-ondes plutôt qu'au four.	3
Mes casseroles sont de la même taille que mes plaques électriques.	2
J'ai vérifié les joints de mon four il y a moins d'un an.	1
Si j'ai une cuisinière électrique, je la remplace par de l'induction.	2



Mon accompagnateur Rénov'

Les conseils : la prise en main du logement

➔ Les COOP HLM : Le guide technique de mon logement

<https://www.hlm.coop/contenu/le-guide-technique-de-mon-logement>

3 à 5 ans VMC SIMPLE-FLUX

Quel entretien et en quoi consiste-t'il ?

L'entretien de la VMC simple-flux n'étant pas obligatoire, il n'est pas nécessaire de le faire réaliser par un professionnel qualifié.

Ce que vous pouvez faire vous-même :

Contrôlez l'intérieur du caisson et dépoussiérez-le si nécessaire, de même que le ventilateur.

Vous pouvez confier un entretien tous les 3 à 5 ans à un professionnel qualifié qui, en plus des éléments ci-dessus :

- vérifie l'ensemble de l'installation dont le maintien des gaines et du caisson et l'état de propreté des gaines,
- teste les différentes pièces de tirage et de dépression.

Si votre VMC simple-flux est raccordée à un chauffe-eau thermodynamique :

- vérifiez l'encrassement des filtres tous les six mois,
- changez les filtres tous les ans.

Combien coûte l'entretien si vous le confiez à un professionnel ?

Le coût de ce type d'entretien est d'environ 100 €*.

Quels sont les risques si je ne fais pas l'entretien annuel ?

Pour la santé : l'air circulant moins bien, le logement sera plus humide.

Pour la sécurité : le manque d'entretien peut causer un incendie si un court-circuit se produit.

* Prix indicatifs au 1^{er} janvier 2017



3 à 5 ans VMC SIMPLE-FLUX

De quoi s'agit-il ?

Au fil des années d'utilisation, la VMC s'encrasse. La nettoyer permet donc de préserver l'efficacité de l'installation en retirant les poussières accumulées.

La **VMC simple-flux** est visible par ses **bouches d'extraction** dans les pièces humides mais elle comprend aussi les **gaines** qui relient ces bouches au **caisson** situé dans un endroit accessible dans le logement.

L'air intérieur est extrait du logement par le biais des gaines d'extraction et rejeté vers l'extérieur par un ventilateur.

L'air extérieur est aspiré dans le logement par les entrées d'air dans les pièces sèches.

Le **caisson** de la VMC simple-flux est raccordé aux **gaines d'extraction** débouchant dans les pièces humides : il contient le **ventilateur d'extraction** appelé aussi **bloc moteur**.

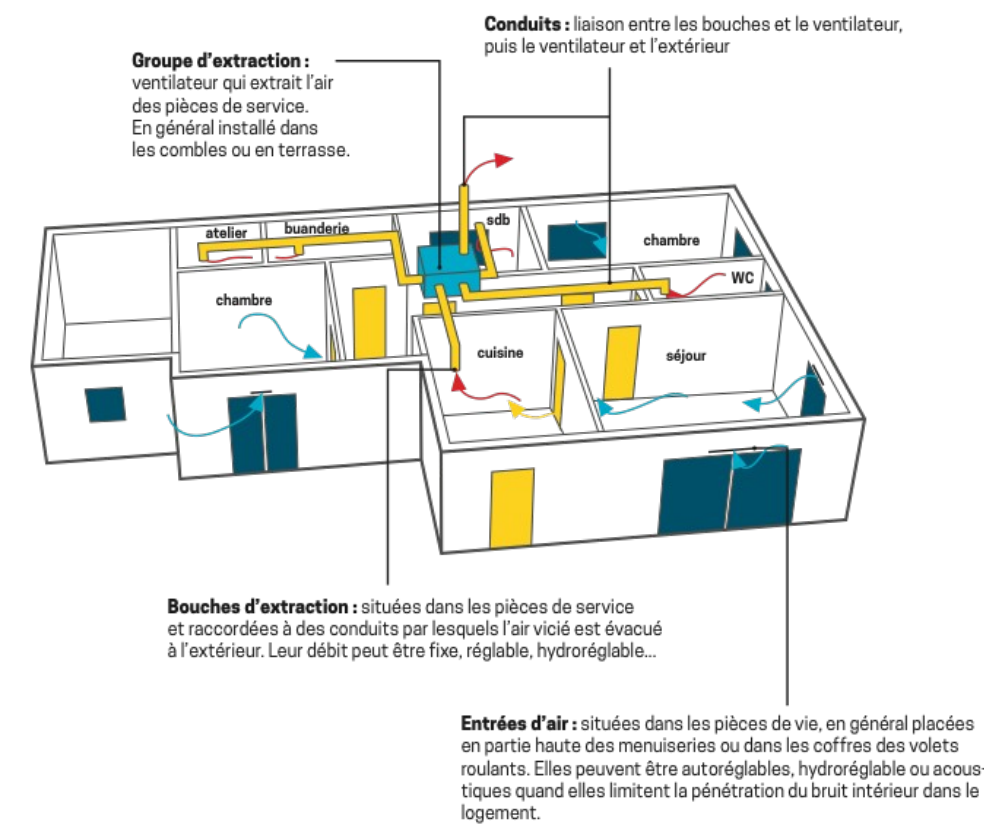


Illustration: Terre-lune





Mon accompagnateur Rénov'



j) La prestation doit également faire l'objet d'un **rapport d'accompagnement**, remis et contre signé par le ménage comprenant : (Charte graphique transmis par l'Anah +logo)

L'arrêté du 21/12/2022 (cf. j de l'annexe I) énonce le contenu du rapport :

<https://france-renov.gouv.fr/charte-MARe>

- La date des visites initiales et finales sur site ;
- • Des informations d'identification du ménage (nom, adresse du logement, numéro de la demande d'aide pour travaux) ;
- • Les résultats des évaluations de dégradation du logement et d'autonomie, réalisées en utilisant la grille d'analyse de la situation du logement fournie par l'Agence nationale de l'habitat, pour les occupants en situation manifeste d'habitat indigne, d'indécence ou de non adaptation à une perte d'autonomie constatée ;
- • Le plan de financement et la liste des aides pour travaux sollicitées ;
- • L'audit énergétique réalisé, *répondant aux exigences de l'article 8 de l'arrêté du 17 novembre 2020 relatif aux caractéristiques techniques et modalités de réalisation des travaux et prestations dont les dépenses sont éligibles à la prime de transition énergétique*, ou l'audit énergétique existant. Si ce dernier a été mis à jour, le rapport explicite la nécessité d'actualiser le scénario initialement prévu ;
- • Le projet de travaux retenu par le ménage ;
- • La liste des entreprises ayant effectué les travaux, accompagnée de leur devis, et la référence de leur qualification ou certification ; et l'attestation devis
- • Les prestations facultatives réalisées au sens de l'annexe III ;
- • Pour les accompagnements renforcés, le rapport d'évaluation de la dégradation ou d'insalubrité, le diagnostic multicritères complet et la date des visites complémentaires mentionnées en annexe II ;
- • La facture de la prestation d'accompagnement le cas échéant ;
- • En cas de recours à la sous-traitance, la nature des prestations sous-traitées ainsi que l'identité du ou des sous-traitants ;
- • Une attestation, sur la base des factures remises, de la concordance entre les travaux réalisés et les projets de travaux.

- **La remise du rapport d'accompagnement au ménage clôture la prestation**
- **Le rapport est téléversé directement sur les plateformes d'aide à la demande de solde**



Mon accompagnateur Rénov'

« Aide à l'analyse des consommations post-travaux »

Prestation
d'accompagnement
renforcée ou facultative

→ **d)** Au titre de **la prise en main du logement** :

1° Un appui à l'emménagement dans les locaux rénovés en cas de situation de relogement temporaire ;

2° Un rappel des règles d'entretien du logement ;

3° Un suivi de la bonne appropriation du logement et de ses équipements sur six mois après la fin de la prestation d'accompagnement, comportant une vérification du bon entretien, du paiement des charges et une analyse de la consommation énergétique. Ce suivi comprend une ou des visites complémentaires à domicile dont au moins une visite six mois après la fin de la prestation d'accompagnement.



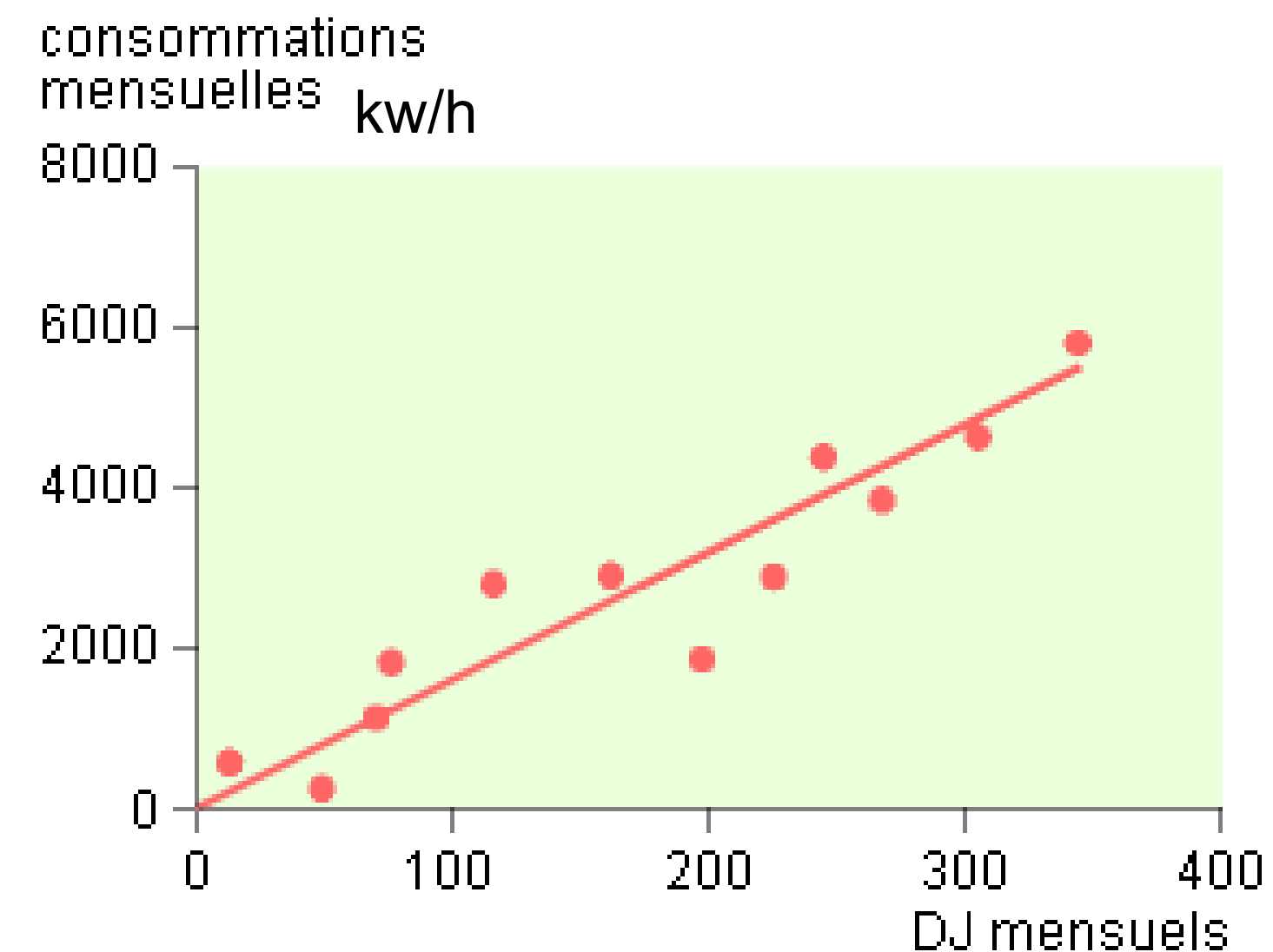
Prestation
d'accompagnement
renforcée ou facultative

Mon accompagnateur Rénov'

« Aide à l'analyse des consommations post-travaux » La signature énergétique pour le suivi de la consommation

- ➔ C'est l'indicateur d'une dérive des consommations...
 - Plus il fait froid et plus la consommation de chauffage est élevée. Si la rigueur climatique, exprimé par les degrés-jours DJ ou DJU, augmente alors la consommation de chauffage augmente également.
- ➔ Dresser la signature énergétique, c'est établir le lien entre la consommation d'un bâtiment et le climat (la rigueur climatique/ les Degrés-jours)

- Plus la pente de la droite de régression est élevée, plus le bâtiment est sensible aux rigueurs climatiques, soit par défaut d'isolation, soit par défaut d'étanchéité à l'air.
- Toute anomalie de fonctionnement se traduit par un éloignement des relevés par rapport à la droite de régression établie sur base des périodes antérieures.



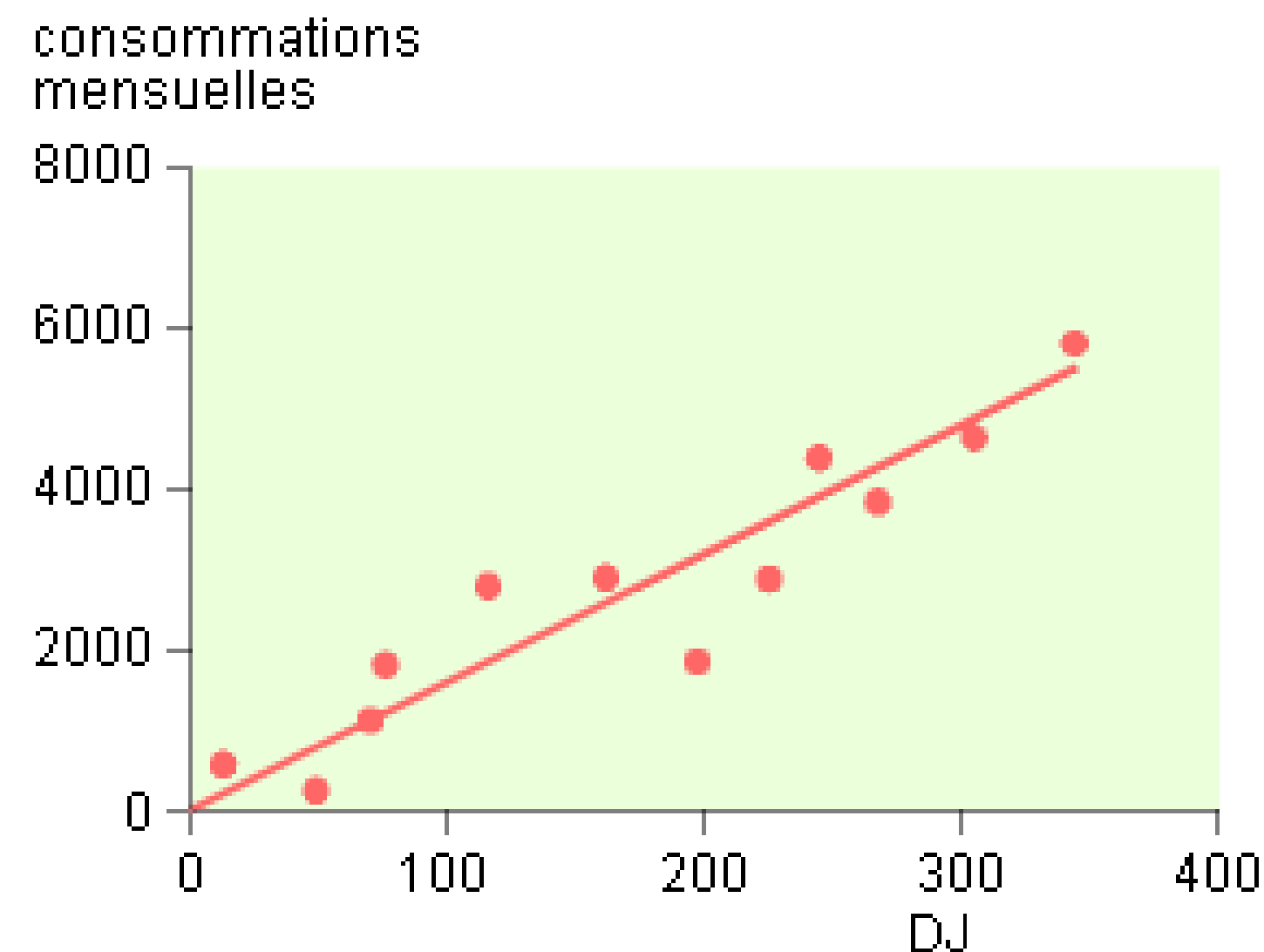


Prestation
d'accompagnement
renforcée ou facultative

Mon accompagnateur Rénov'

« Aide à l'analyse des consommations post-travaux » La signature énergétique pour le suivi de la consommation

➔ Rappel sur le calcul



Imaginons que je chauffe à 18°C et que dehors la température extérieure moyenne de la journée a été de 18°C... Je n'ai donc pas eu besoin de chauffer.

Imaginons maintenant, que la température moyenne de la journée passée a été de 5°C... J'ai donc chauffé pour compenser un nombre de DJ équivalent à $18-5 = 13$ DJ, et ainsi de suite pendant toute la durée de fonctionnement de mon chauffage... Le DJU, c'est donc la somme des degrés-jour (du jour où je mets en route mon chauffage jusqu'au jour où je l'arrête)

Les degrés Jours sont récupérables sur les sites de météo !

<https://cegibat.grdf.fr/simulateur/calcul-dju>



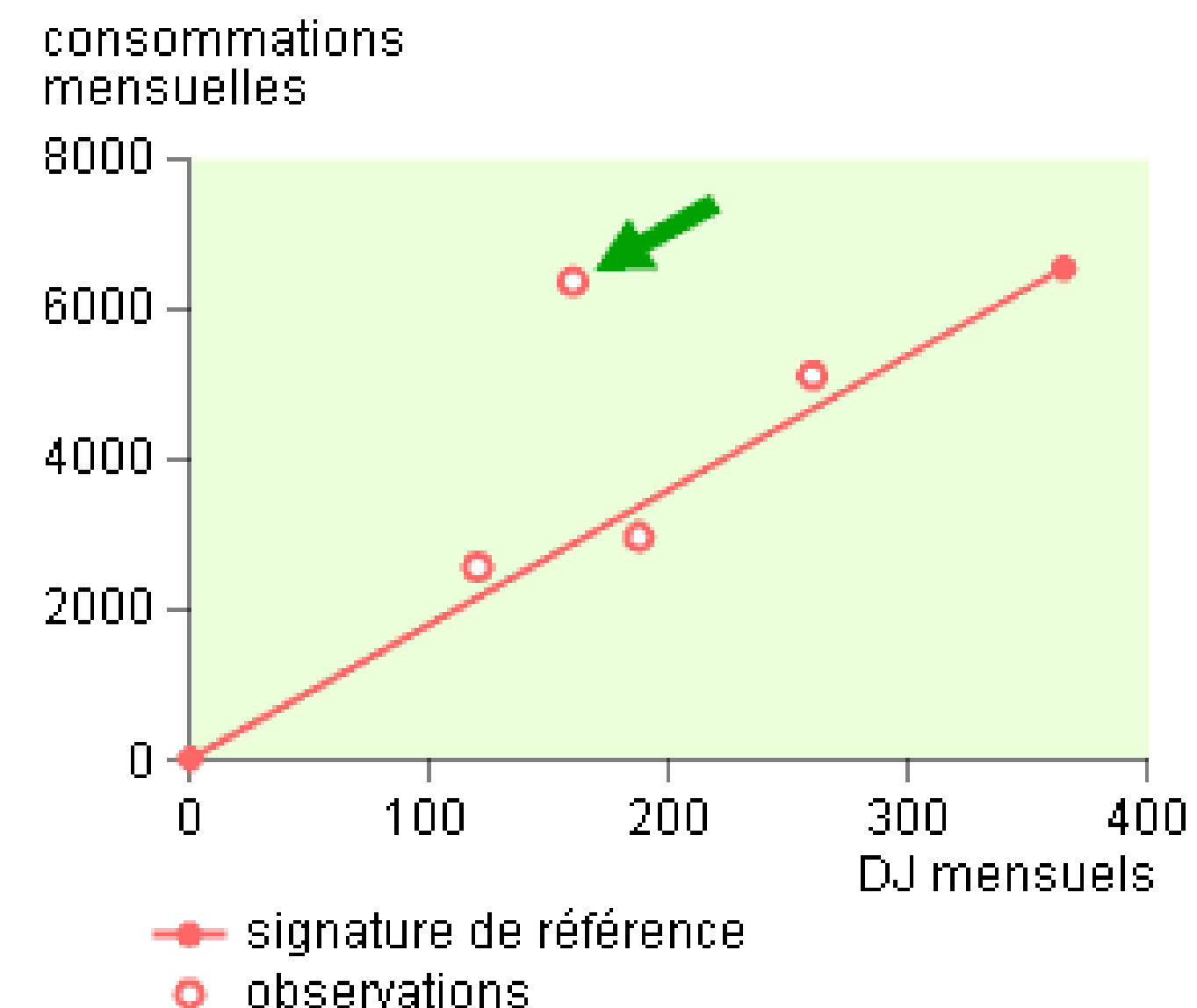
Mon accompagnateur Rénov'

Prestation
d'accompagnement
renforcée ou facultative

La signature énergétique : Interprétation

- ➔ Avant travaux une signature énergétique de référence est établie (si c'est possible !).
- ➔ Après travaux, tout écart d'un point par rapport à la signature énergétique de référence doit être interprété, comme par exemple :
 - Une erreur de l'appareil de mesure (compteur, jauge...)
 - Une erreur de lecture des index
 - Une dérive subite des consommations.

- Erreur quelque part !





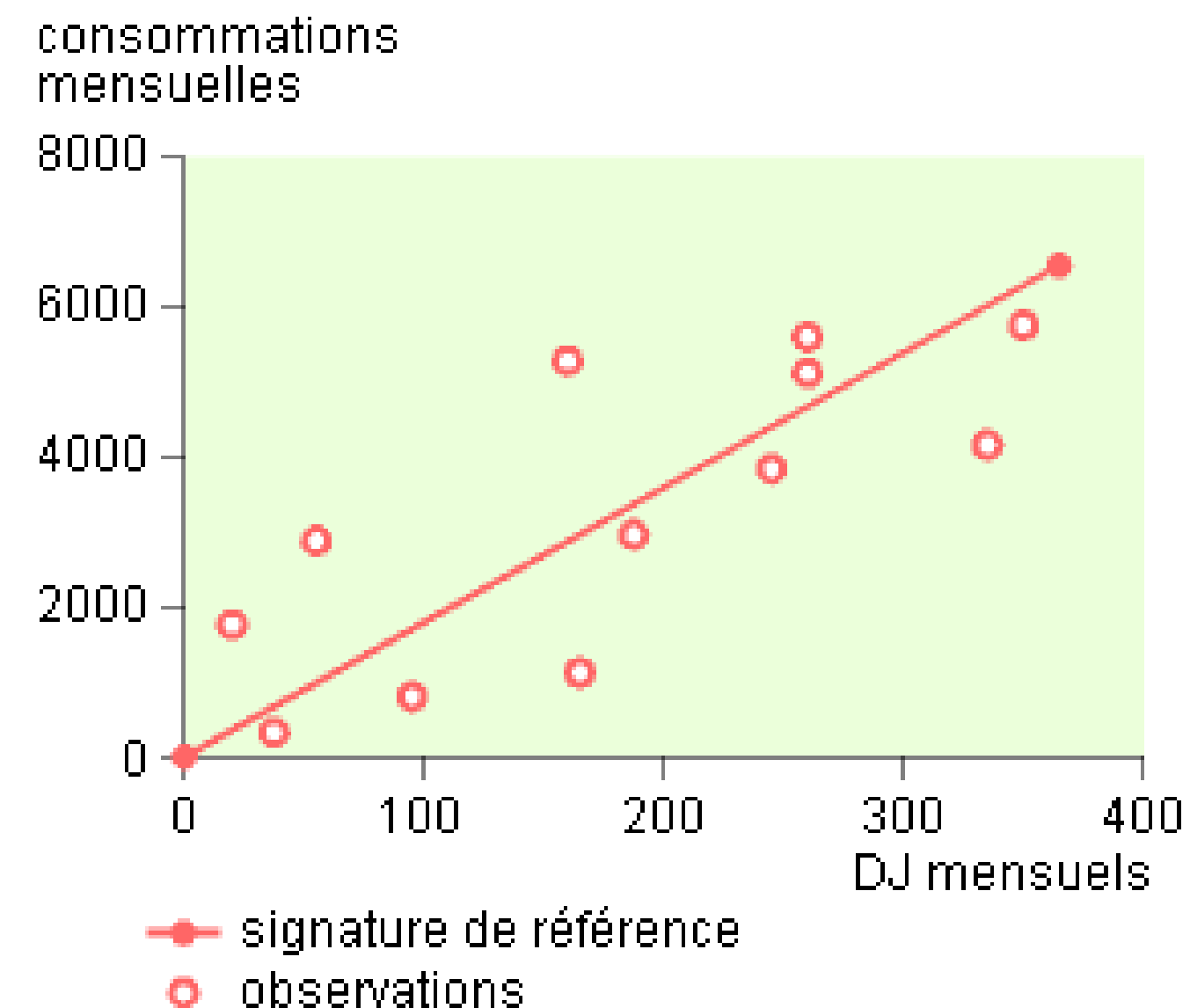
Mon accompagnateur Rénov'

Prestation
d'accompagnement
renforcée ou facultative

La signature énergétique : Interprétation

- ➔ Une faible dispersion du nuage de points est significative de la bonne performance de la régulation. C'est la fonction même du régulateur que d'adapter le système de chauffage aux besoins du bâtiment, lesquels sont, notamment, liés aux conditions climatiques.
- ➔ Une forte dispersion des points du diagramme montre donc un fonctionnement aléatoire de la régulation (absence, défaillance, ...).

- Problème de régulation !





Mon accompagnateur Rénov'

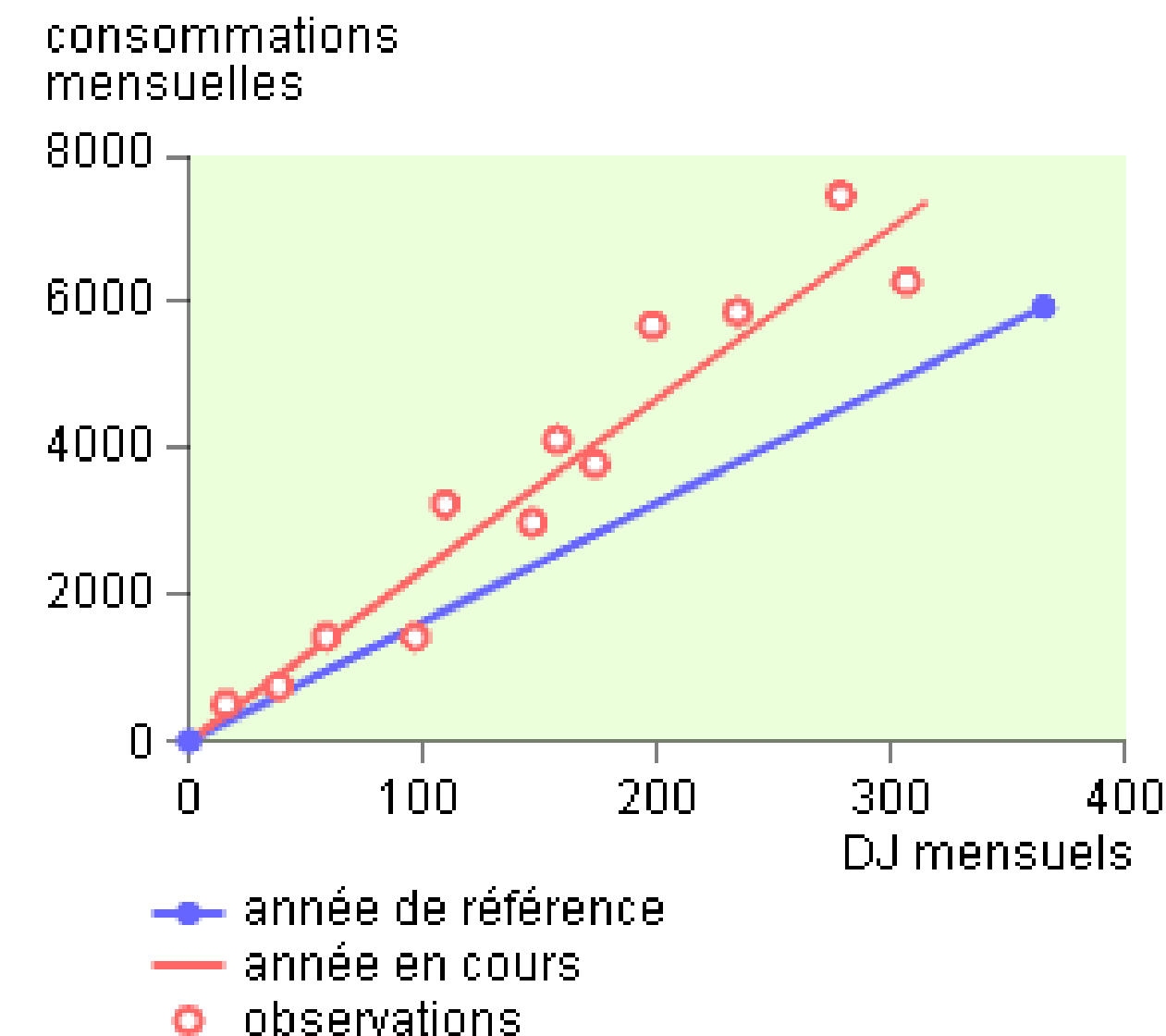
Prestation
d'accompagnement
renforcée ou facultative

La signature énergétique : Interprétation

➔ Par rapport à la signature de référence, les relevés de l'année en cours dérivent progressivement. Le positionnement répété des relevés au-dessus de la signature de référence entraîne l'augmentation de la pente de la nouvelle signature. Elle indique une augmentation de la consommation, indépendamment de la rigueur climatique. Il faudra en rechercher la cause parmi les suivantes

- ▶ Surchauffe du bâtiment ?
- ▶ Dérèglement des courbes de chauffe ?
- ▶ Défaut de l'étanchéité de l'enveloppe ?
- ▶ Encrassement de la chaudière ?
- ▶ Dérèglement du brûleur ?

- Dérive progressive de consommation





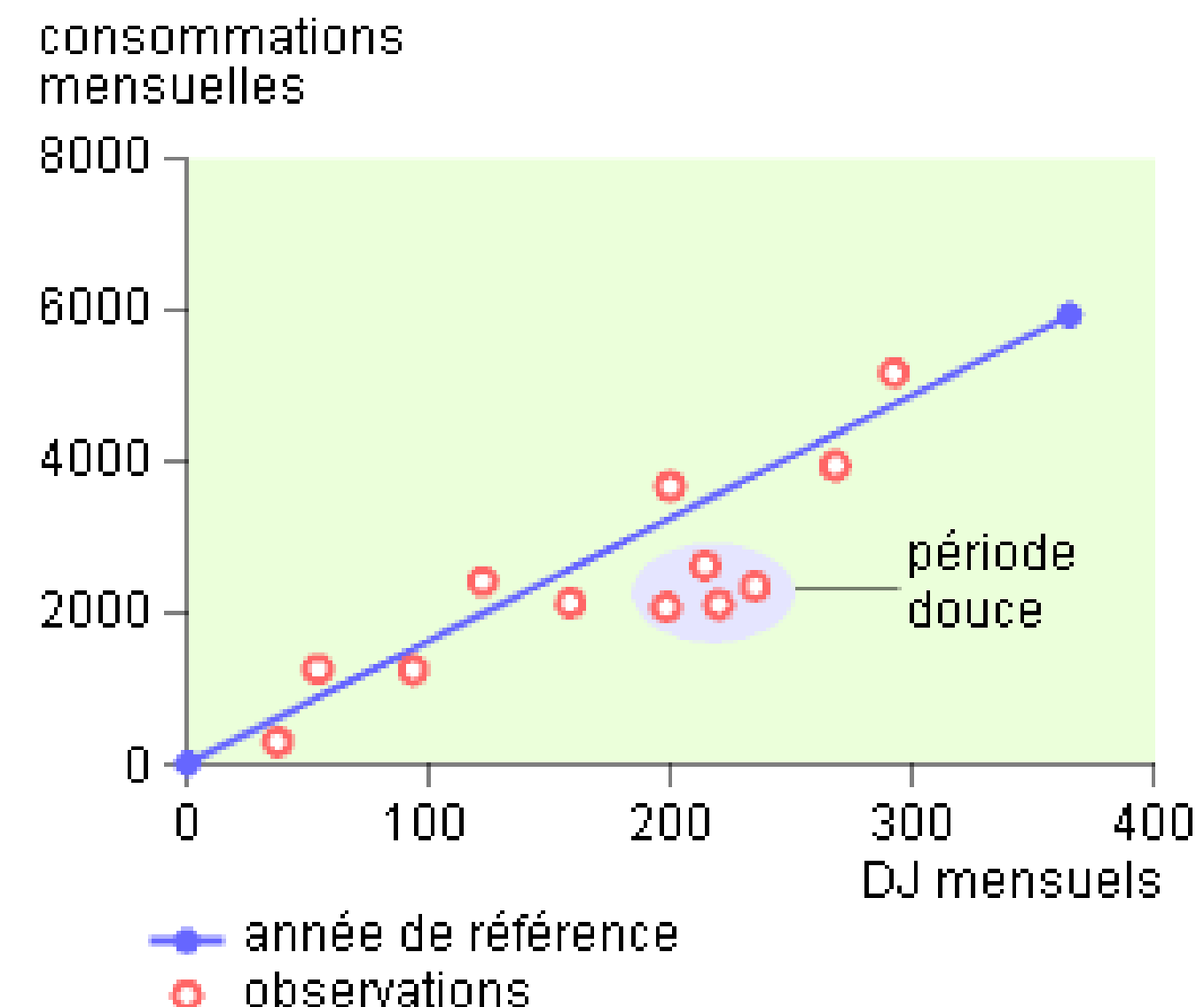
Mon accompagnateur Rénov'

Prestation
d'accompagnement
renforcée ou facultative

La signature énergétique : Interprétation

- ➔ Les consommations observées sont moindres que celles attendues. Cela s'explique soit par un [ensoleillement](#) important et inhabituel en saison de chauffe, soit par un apport "gratuit" de chaleur du fait des activités extraordinaires qui se seraient déroulées dans les lieux.
- ➔ Cela n'est vrai que si une sonde d'ambiance ou des [vannes thermostatiques](#) intègrent ces apports gratuits. Les relevés en période douce se rassemblent alors sous la signature énergétique de référence.

- Apports solaires gratuits importants





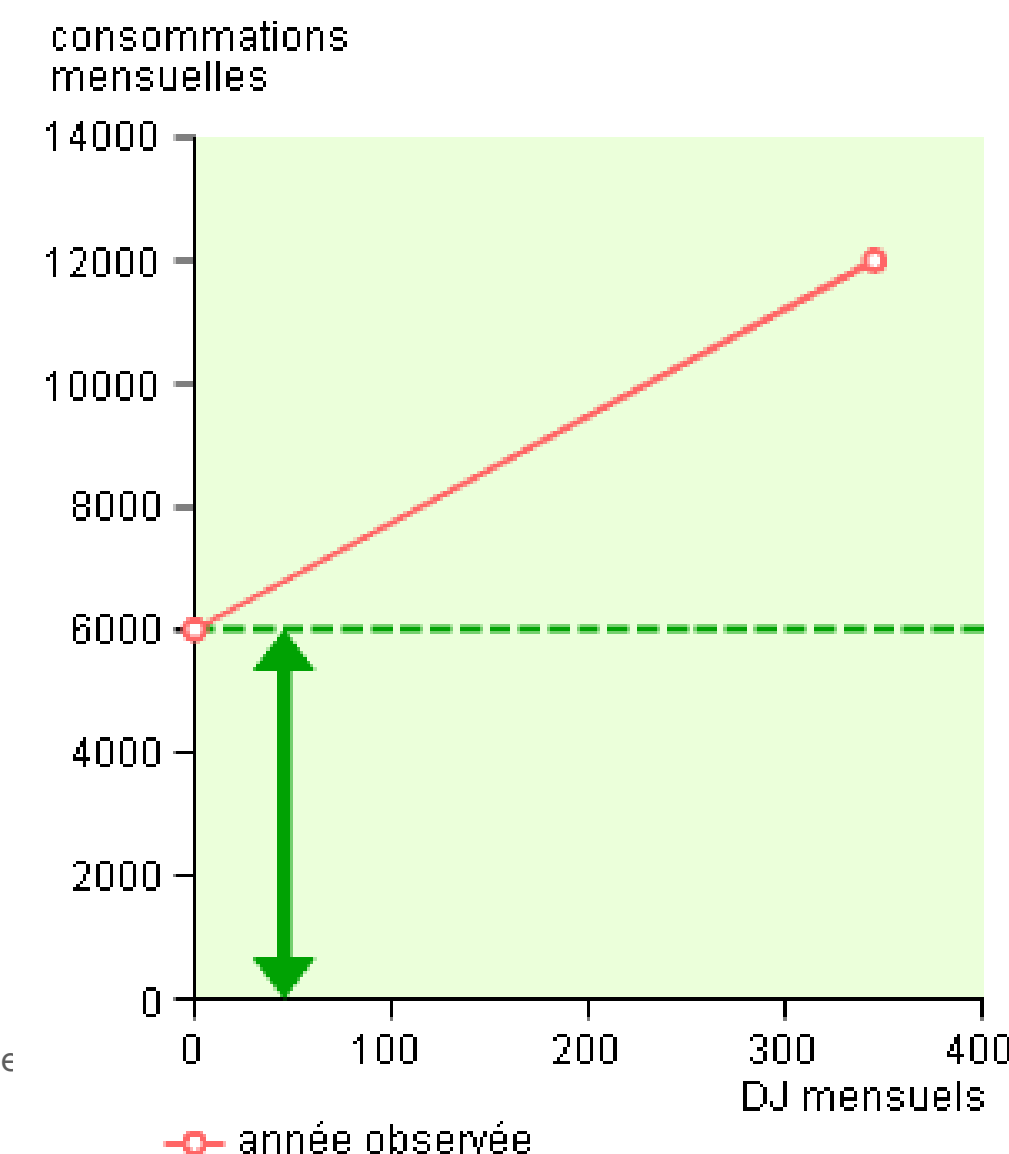
Mon accompagnateur Rénov'

Prestation
d'accompagnement
renforcée ou facultative

La signature énergétique : Interprétation

- ➔ Dans toute la mesure du possible, on organisera un comptage séparé des consommations relatives au chauffage des locaux (qui sont tributaires du climat). Éventuellement, on estimera les consommations qui sont propres à un autre usage que celui du chauffage afin de les soustraire des consommations totales enregistrées.
- ➔ Dans pareil cas, la consommation observée à 0 Degré-Jour correspond aux besoins pour la production d'eau chaude sanitaire, aux pertes près (pertes à l'arrêt, fonctionnement du chauffage en période estivale, ...).

- Existence de consommations pour un autre besoin que le chauffage





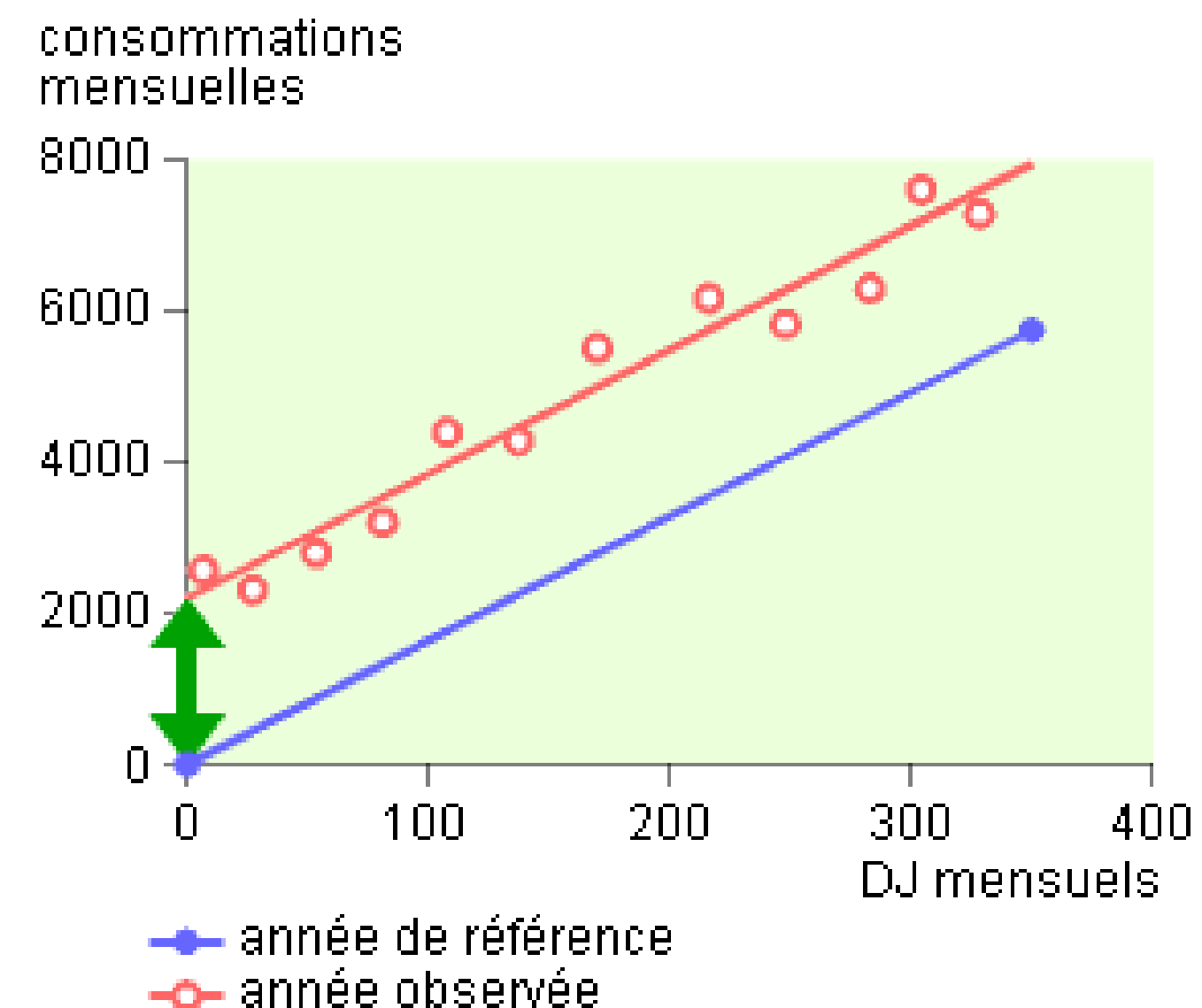
Mon accompagnateur Rénov'

Prestation
d'accompagnement
renforcée ou facultative

La signature énergétique : Interprétation

- ➔ Si la production d'ECS (ou autre usage) n'influence pas la consommation de chauffage (systèmes ou comptages séparés), l'existence de consommation à 0 degré-jour révèle un défaut de régulation. Le chauffage fonctionne alors que les besoins sont nuls.
- ➔ Graphiquement, cette consommation correspond, ici aussi, à l'écart entre l'origine du graphe (le point [0,0]) et l'origine de la signature énergétique de l'année observée.

- Défaut de mise à l'arrêt du chauffage en période estivale

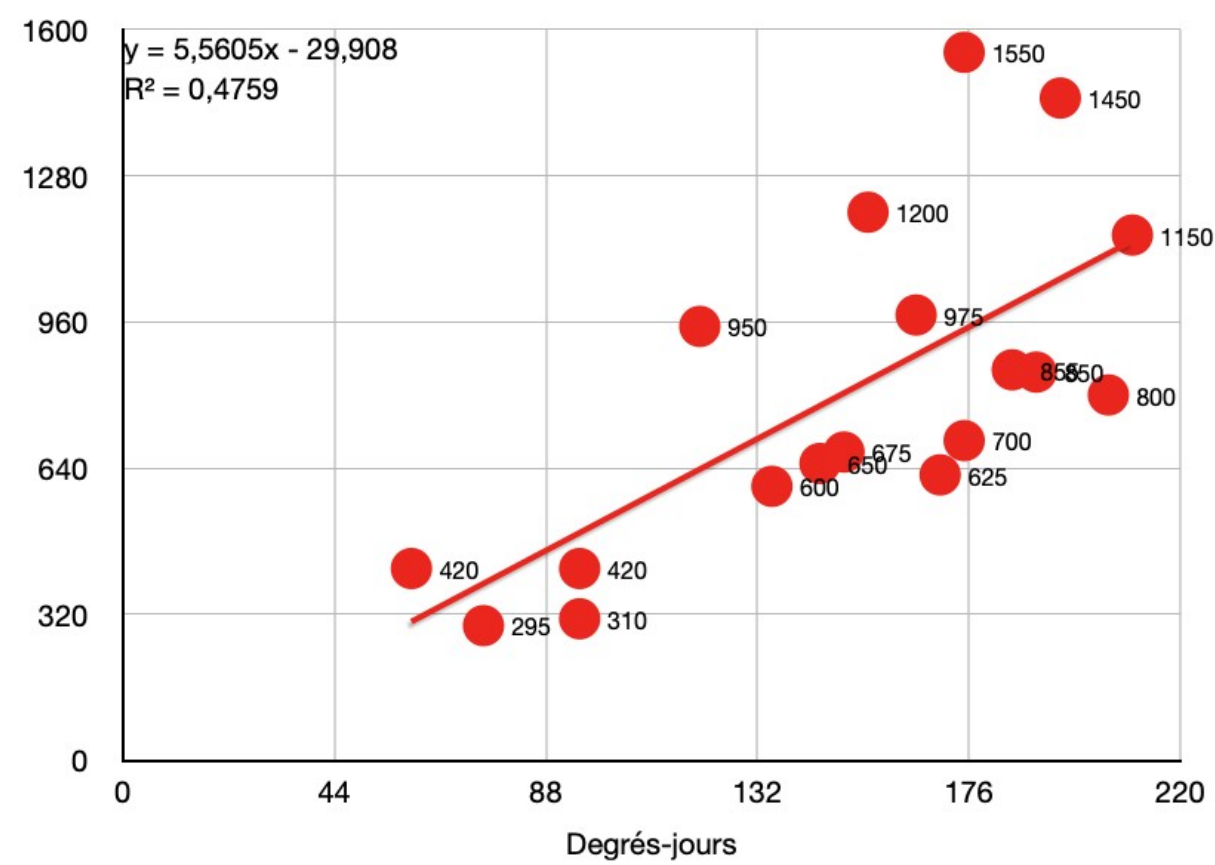




Mon accompagnateur Rénov'

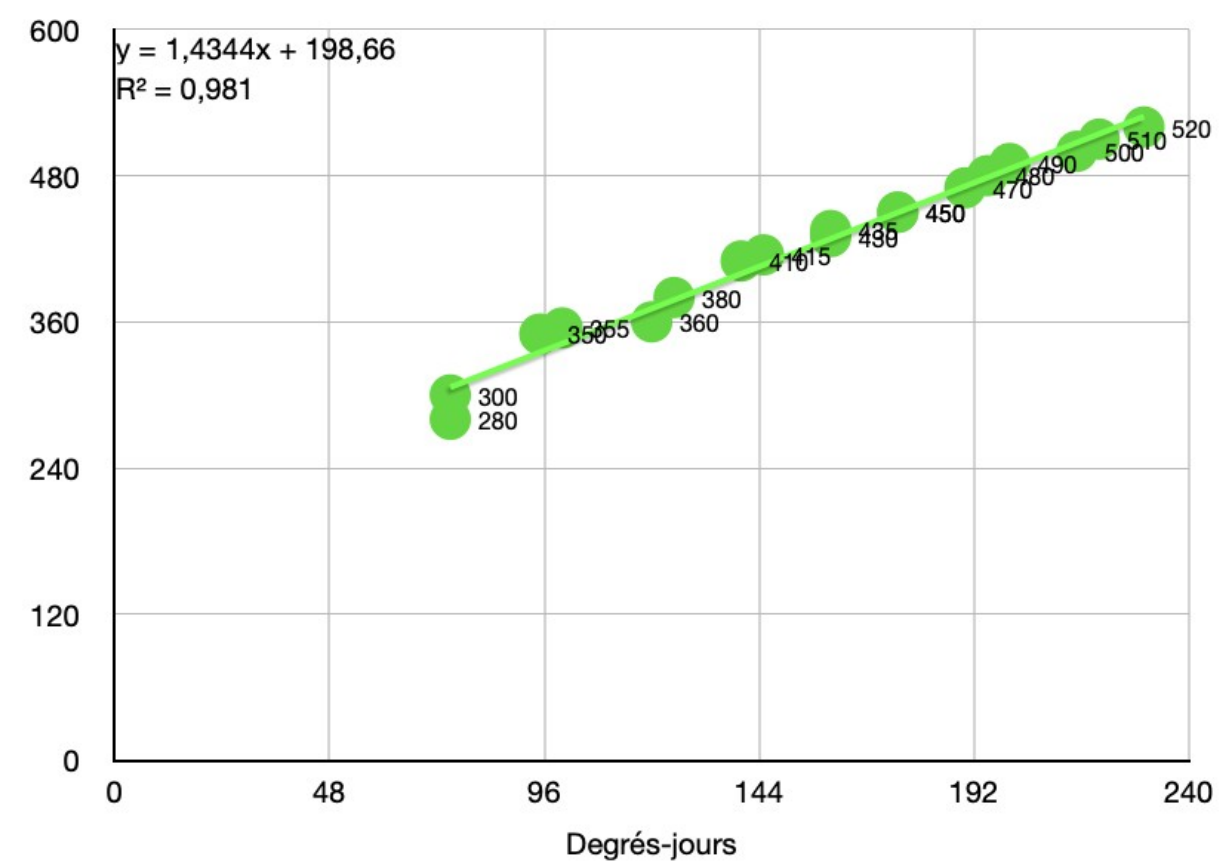
	Degrés-jours	kWh
Novembre décade 1	75	295
Novembre décade 2	95	310
Novembre décade 3	145	650
Décembre décade 1	135	600
Décembre décade 2	195	1450
Décembre décade 3	155	1200
Janvier décade 1	175	1550
Janvier décade 2	150	675
Janvier décade 3	210	1150
Février décade 1	205	800
Février décade 2	185	855
Février décade 3	170	625
Mars décade 1	190	850
Mars décade 2	175	700
Mars décade 3	165	975
Avril décade 1	120	950
Avril décade 2	95	420
Avril décade 3	60	420

● kWh



	Degrés-jours	kWh
	75	300
	95	350
	125	380
	140	410
	160	435
	175	450
	190	470
	200	490
	220	510
	230	520
	215	500
	195	480
	175	450
	160	430
	145	415
	120	360
	100	355
	75	280

● kWh



Prestation d'accompagnement renforcée ou facultative



Mon accompagnateur Rénov'

En résumé...

Ce qu'il faut retenir... pour la prise en main du logement:



	<i>MAR a remis au ménage le carnet d'information du logement (CIL) après l'avoir aidé à le remplir</i>
1	<i>MAR explique qu'une facture d'énergie n'est pas une fatalité, c'est une consommation d'énergie : Efficacité (Juste ce qu'il faut) et Sobriété (Juste quand il faut)</i>
2	<i>MAR conseille sur les gestes au quotidien</i>
3	<i>MAR remet à l'Anah le rapport final de fin de mission contresigné par le ménage</i>
4	<i>MAR peut accompagner au suivi des conso, Mission Facultative</i>



Mon accompagnateur Rénov'

En résumé : Les prestations **obligatoires** pour MAR

A mémoriser

- a) Une phase d'information préalable comprenant une visite initiale ;
- b) Un diagnostic de situation initiale du ménage réalisé sur site ;
- c) La réalisation ou le recours à **un audit énergétique** conforme aux exigences de l'article 8 de l'arrêté du 17 novembre 2020 ;
- d) Dans les collectivités...
- e) Un **examen de l'état du logement** réalisé sur site ;
- f) En cas de situation manifeste d'habitat indigne, d'indécence... ;
- g) Au titre de **la préparation du projet de travaux** ;
- h) Au titre de **la réalisation du projet de travaux** ;
- i) Au titre de **la prise en main du logement** après travaux ;
- j) La prestation fait l'objet d'un **rapport d'accompagnement** remis et contresigné par le ménage.



Mon accompagnateur Rénov'

En résumé : Le contenu de la mission et sa prise en charge par l'Anah ...

TECHNIQUE

- ✓ Visite et état des lieux du logement
- ✓ Aide à la définition du projet de travaux (les scénarios possibles pour le ménage et leur impact énergétique)
- ✓ Conseil pour la sélection des entreprises, assistance à l'analyse des devis, explications sur la nature et la qualité d'un produit
- ✓ Aide au suivi du chantier de travaux
- ✓ Conseil pour la réception des travaux, des garanties
- ✓ Après les travaux : informations sur les bonnes pratiques, pour le logement

SOCIAL

- ✓ Accompagnement spécifique des ménages en situation de précarité énergétique



ADMINISTRATIF

- ✓ Appui aux démarches et assistance au montage des dossiers d'aide, notamment pour répondre aux problématiques d'inclusion numérique
- ✓ Possibilité de devenir mandataire si nécessaire
- ✓ Renseignement sur les procédures d'urbanisme

FINANCIER

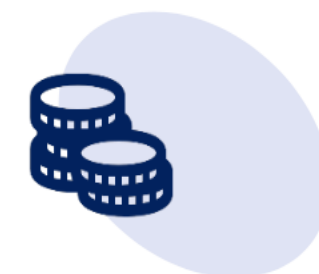
- ✓ Conseil et élaboration d'un plan de financement : aides mobilisables, reste à charge et aides complémentaires

Source du financement



Programme CEE « Mon Accompagnateur Rénov' »
porté par l'Anah à compter du 1^{er} janvier 2024
avec une enveloppe globale de 300 millions d'€ pour 3 ans

Plafond du financement



2 000 euros TTC
dont 20% TVA

Taux de prise en charge

Un financement progressif selon la catégorie du ménage avec les taux de prise en charge suivants :



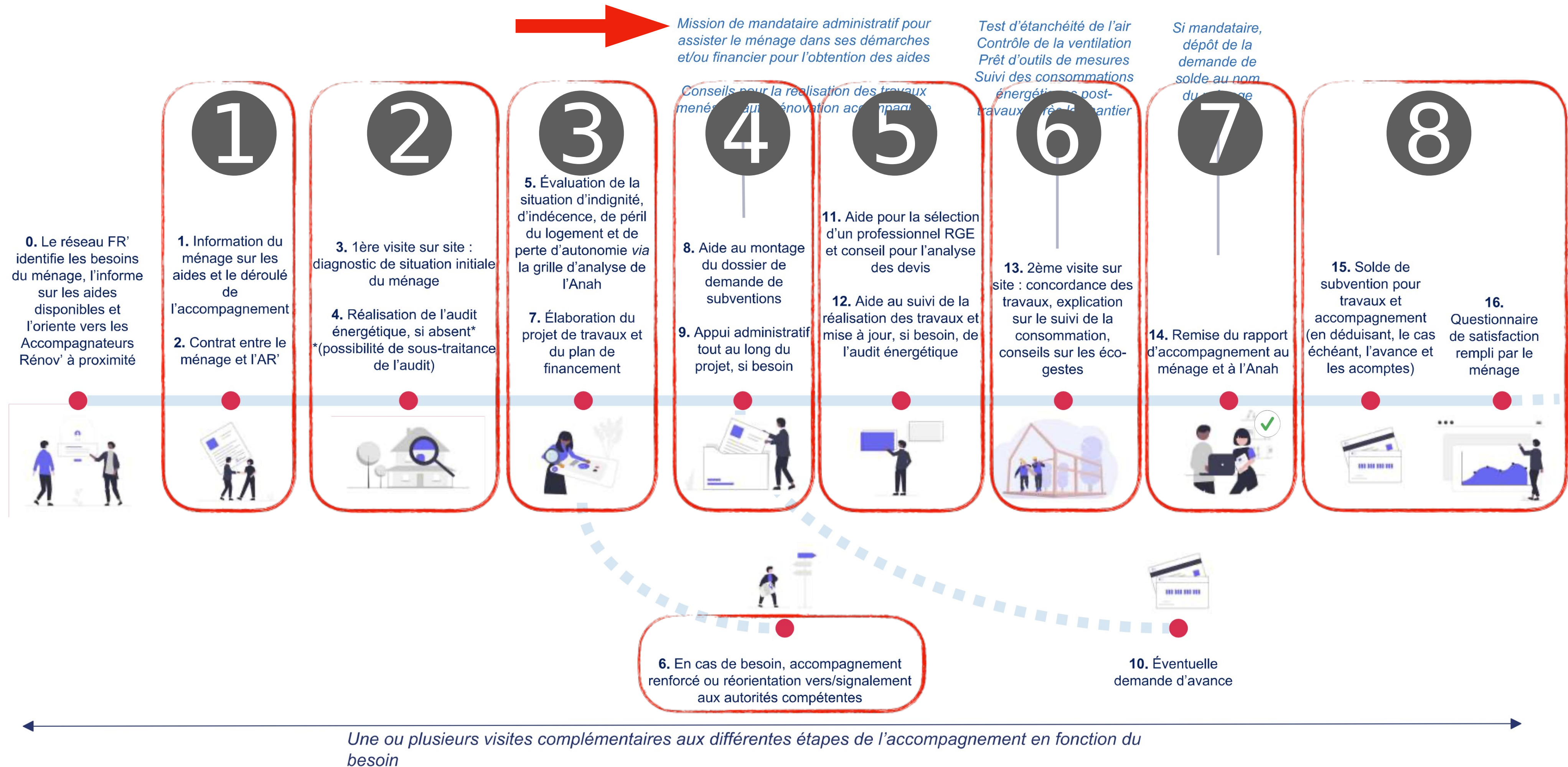
- ✓ 100% pour les TMO
- ✓ 80% pour les MO
- ✓ 40% pour les INT
- ✓ 20% pour les SUP

Le financement *via* le programme CEE concerne uniquement les accompagnements obligatoires, alignés sur le pilier performance (rénovations performantes)



Mon accompagnateur Rénov'

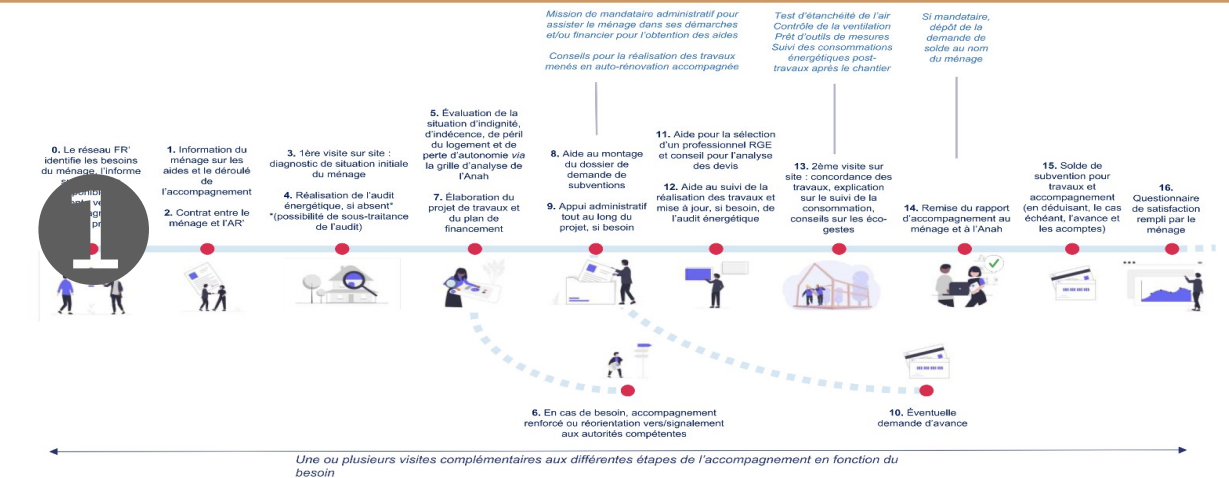
La mission MAR dans le parcours du ménage ...



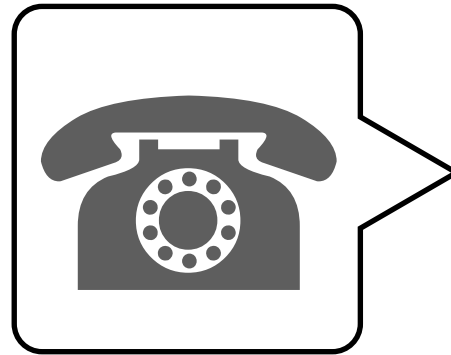


Mon accompagnateur Rénov'

Le rôle du MAR dans le parcours du ménage ...



1

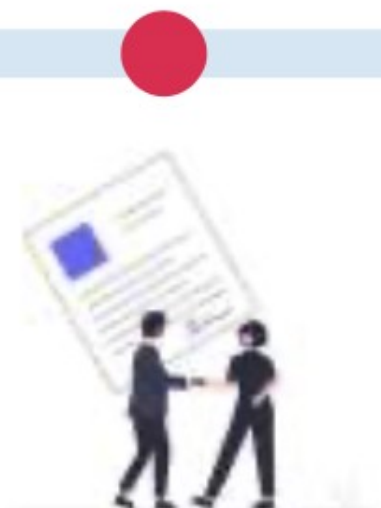


1. Information du ménage sur les aides et le déroulé de l'accompagnement

1er contact téléphonique avec le ménage....
MAR se présente et présente la mission d'accompagnement

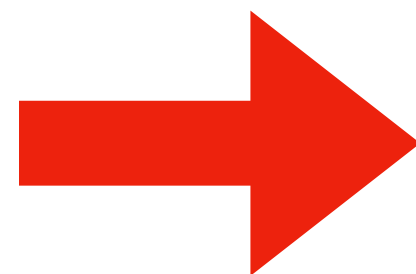
2. Contrat entre le ménage et l'AR'

Attendre la réception du contrat

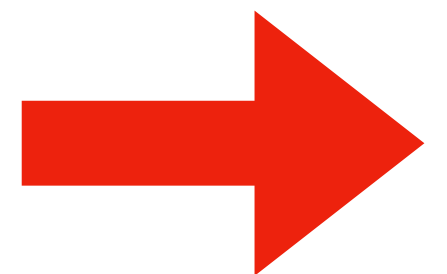


A faire signer avant la visite et attendre le délai de rétractation de 14 jours

0. Le réseau FR' identifie les besoins du ménage, l'informe sur les aides disponibles et l'oriente vers les Accompagnateurs Rénov' à proximité



Docs à transmettre au ménage		Docs utilisés
Obligatoires	Complémentaires	- Fiches contact
- Contrat MAR - Attestation MAR	-Résumé et déroulé de la mission MAR	



2

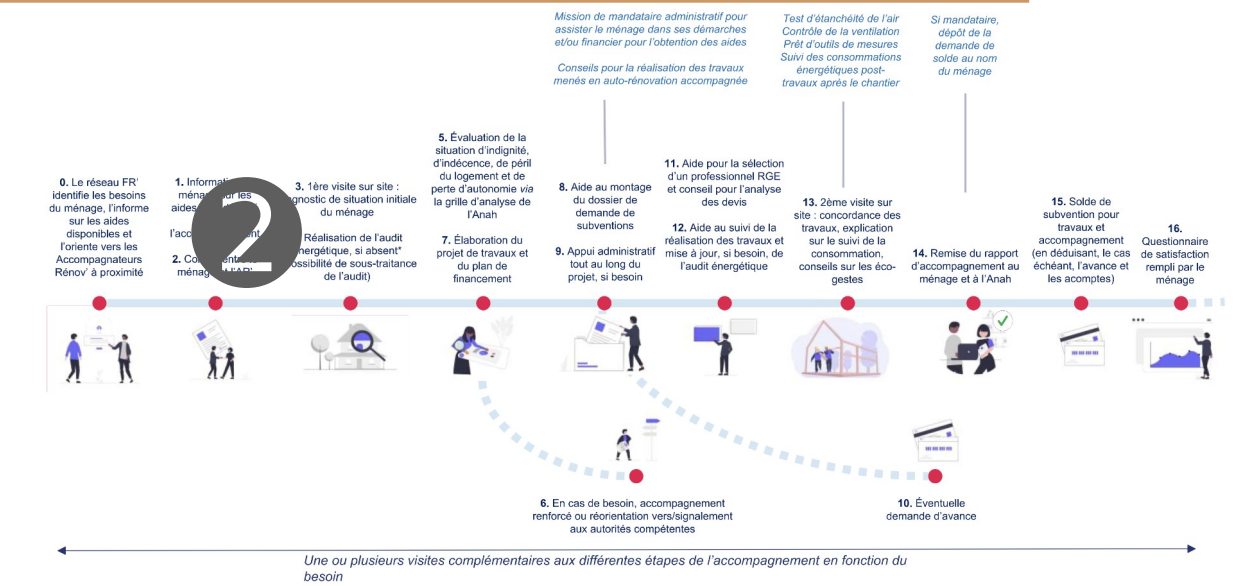


Mon accompagnateur Rénov'

Le rôle du MAR dans le parcours du ménage ...

2

1^{re} visite sur site



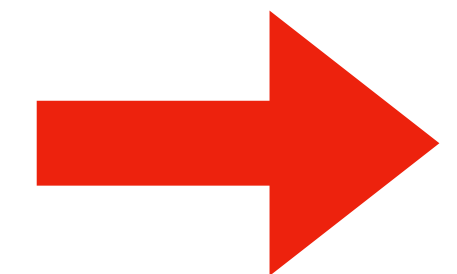
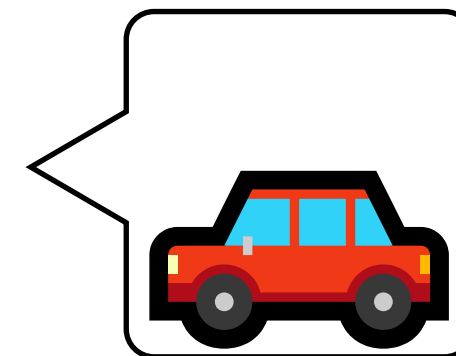
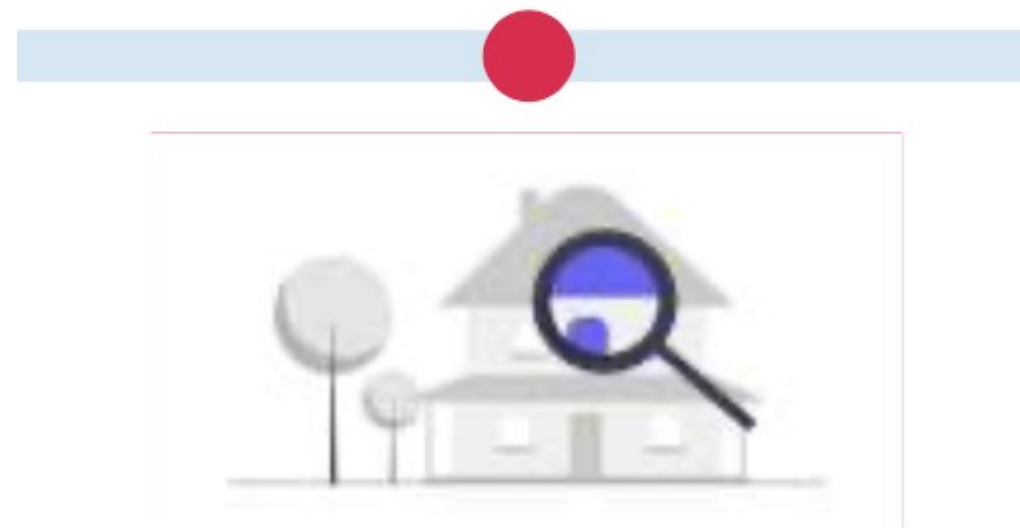
3. 1^{ère} visite sur site : diagnostic de situation initiale du ménage

MAR a reçu le contrat signé. MAR prends rendez-vous pour la 1^{re} visite de site



4. Réalisation de l'audit énergétique, si absent*
*(possibilité de sous-traitance de l'audit)

MAR procède aux relevés à faire pour l'audit énergétique réglementaire (sauf si je sous-traite l'audit ou que le ménage a déjà fait faire l'audit)



3

Docs à transmettre au ménage		Docs utilisés
Obligatoires	Complémentaires	Conseillés
- Audit (si pas déjà réalisé)		-Fiche contrôle Audit



Mon accompagnateur Rénov'

Le rôle du MAR dans le parcours du ménage ...

3

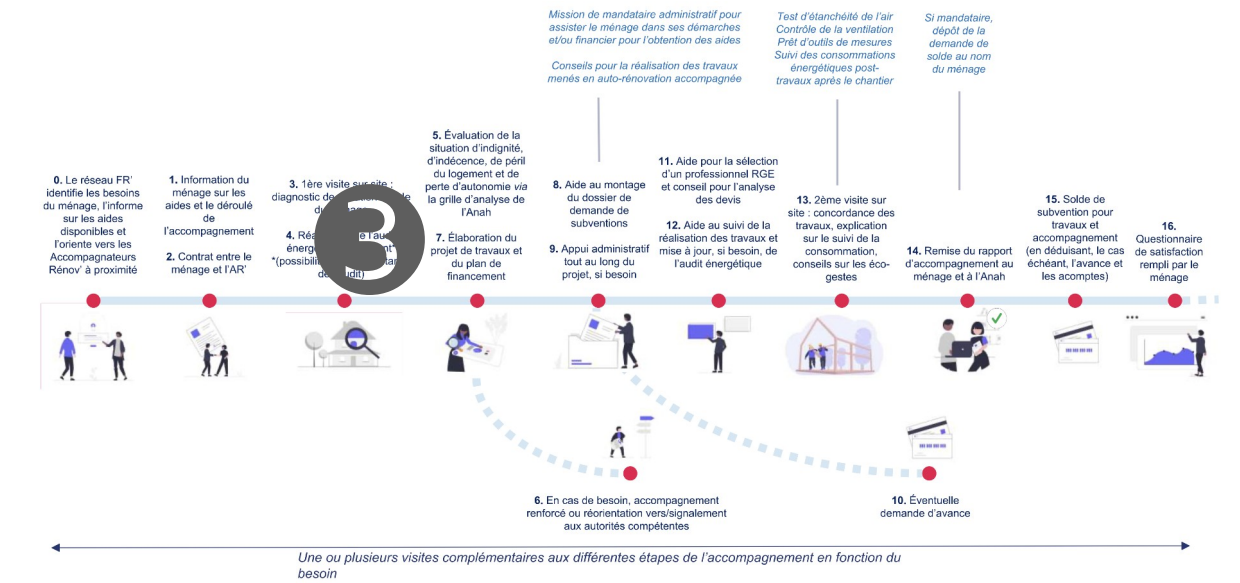
5. Évaluation de la situation d'indignité, d'indécence, de péril du logement et de perte d'autonomie via la grille d'analyse de l'Anah

7. Élaboration du projet de travaux et du plan de financement

MAR utilise la grille d'analyse simplifiée de l'Anah pour évaluer l'état de dégradation du bâtiment

MAR retient avec le ménage le scénario approprié selon le plan de financement accepté par le ménage

MAR conseille le ménage



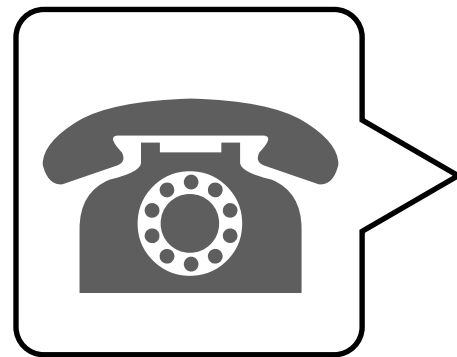
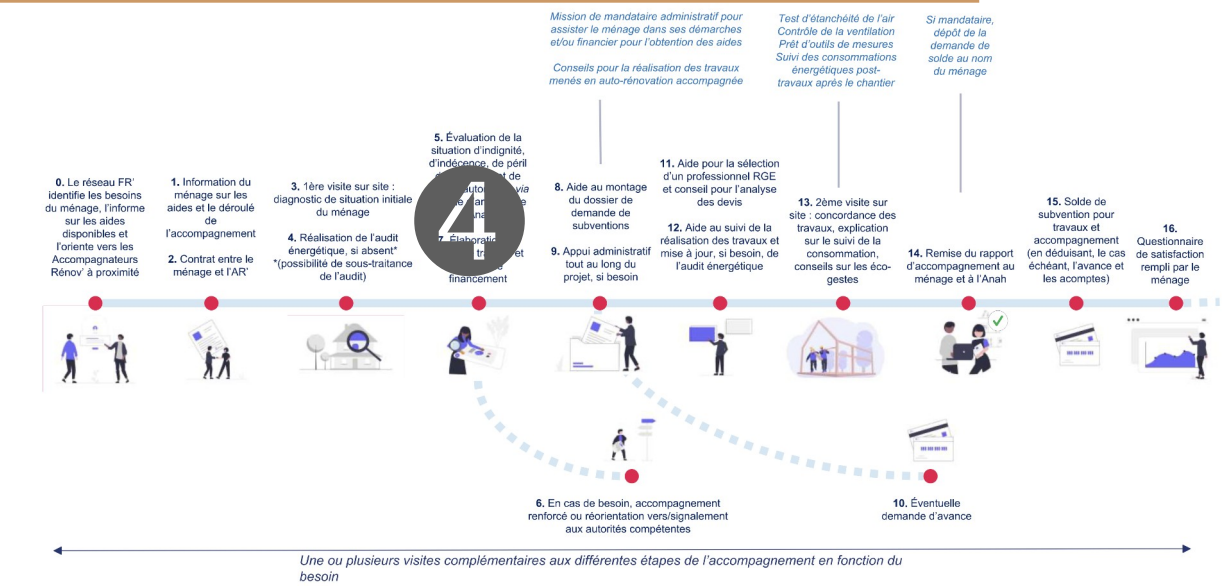
Docs à transmettre au ménage		Docs utilisés
Obligatoires	Complémentaires	Conseillés
- Synthèse des grilles d'analyse		Grilles d'analyse du logement



Mon accompagnateur Rénov'

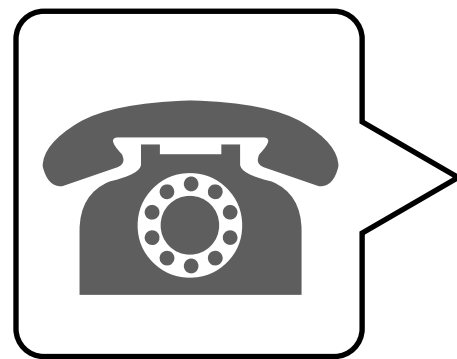
Le rôle du MAR dans le parcours du ménage ...

4



8. Aide au montage du dossier de demande de subventions

MAR retient avec le ménage le scénario approprié selon le plan de financement accepté par le ménage

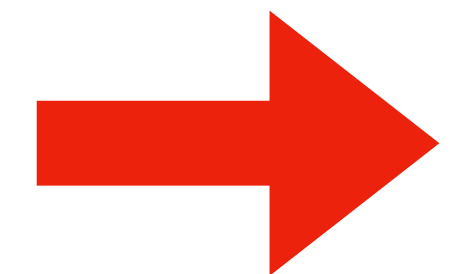


9. Appui administratif tout au long du projet, si besoin

MAR conseille le ménage



10. Éventuelle demande d'avance



5

Docs à transmettre au ménage		Docs utilisés
Obligatoires	Complémentaires	Conseillés
-Plan de financement		Tableau Exel Simulation ménage

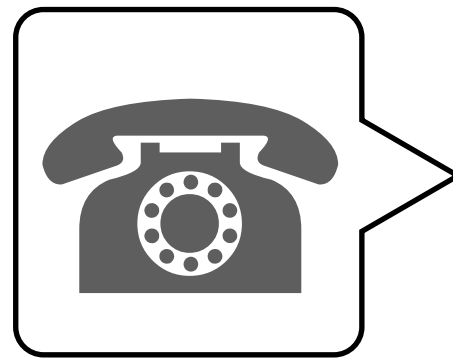
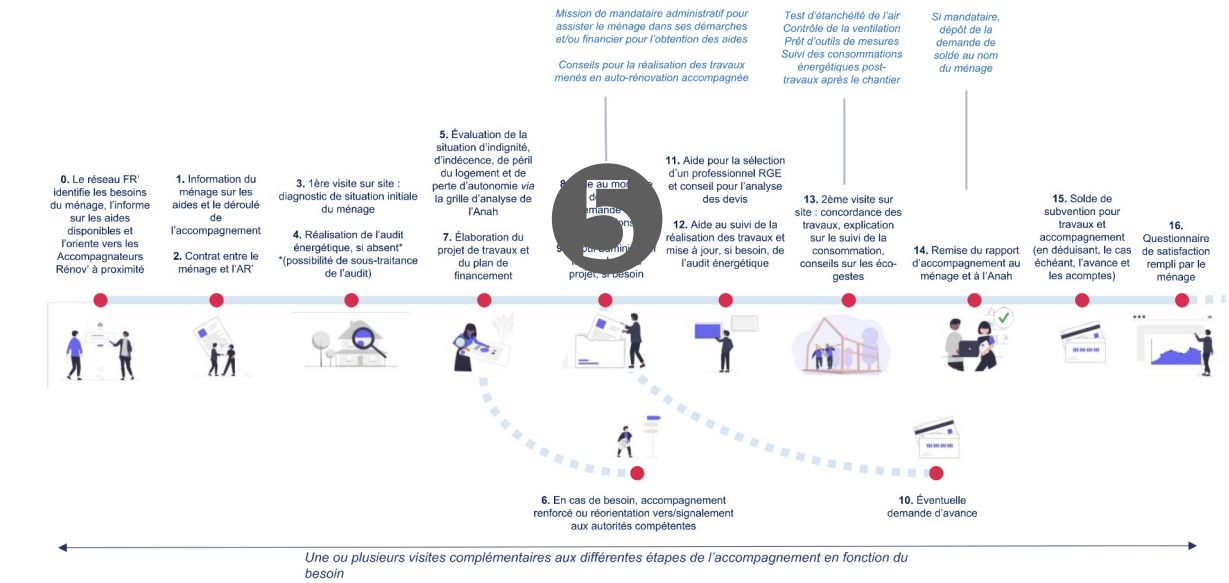


Mon accompagnateur Rénov'

Le rôle du MAR dans le parcours du ménage ...

5

Attestation DEVIS de l'Anah



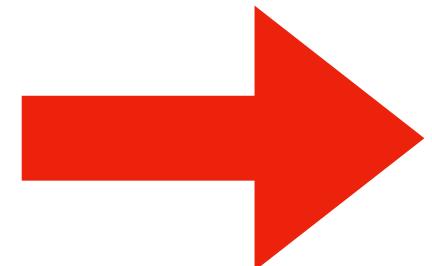
11. Aide pour la sélection d'un professionnel RGE et conseil pour l'analyse des devis

J'informe, je donne des conseils utiles et je transmets des documents (fiches autocontrôle...)



12. Aide au suivi de la réalisation des travaux et mise à jour, si besoin, de l'audit énergétique

J'informe, je donne des conseils utiles



6

Docs à transmettre au ménage		Docs utilisés
Obligatoires	Complémentaires	Conseillés
Attestation DEVIS Attestation CEE	-Plan de financement	Tableau Exel Simulation ménage
	Fiches contrôle travaux Fiches réception travaux	Fiches de réceptions docs



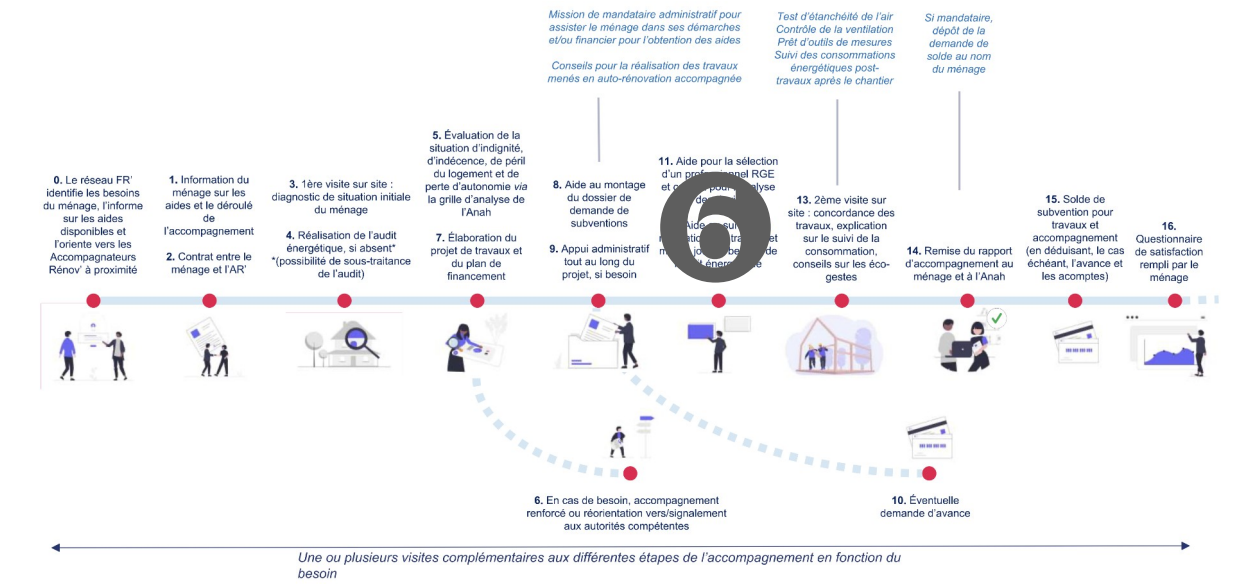


Mon accompagnateur Rénov'

Le rôle du MAR dans le parcours du ménage ...

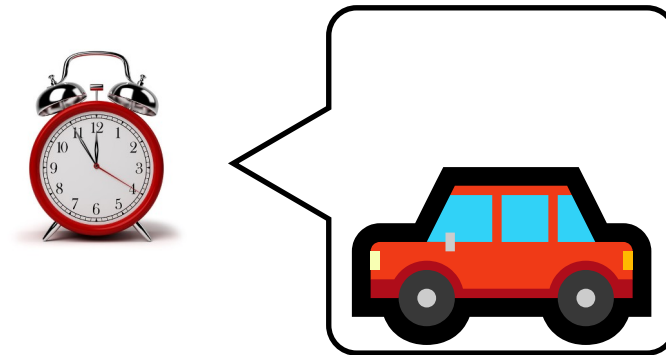
6

2^{re} visite sur site

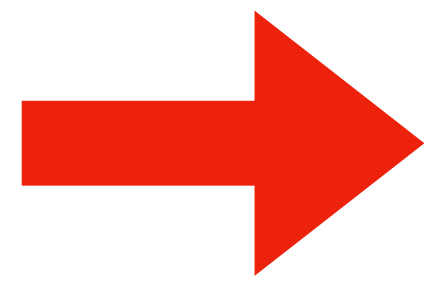


13. 2^{ème} visite sur site : concordance des travaux, explication sur le suivi de la consommation, conseils sur les éco-gestes

J'informe, je donne des conseils utiles



Attestation FACTURES de l'Anah



7

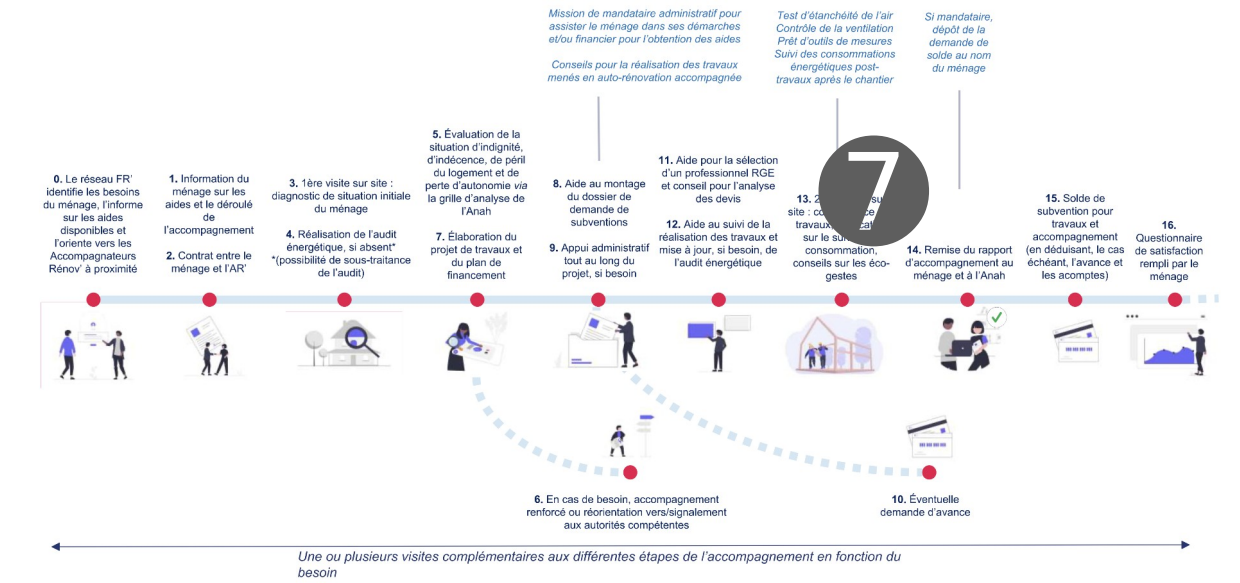
Docs à transmettre au ménage		Docs utilisés
Obligatoires	Complémentaires	Conseillés
Attestation Facture	- Guide technique du logement	
CIL	Fiches eco-geste	



Mon accompagnateur Rénov'

Le rôle du MAR dans le parcours du ménage ...

7

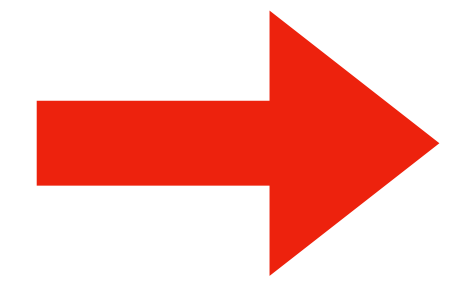


14. Remise du rapport d'accompagnement au ménage et à l'Anah

Le rapport de fin de mission est prêt !
Y compris ma facture finale...

A faire signer lors de la seconde visite de site

Docs à transmettre au ménage		Docs utilisés
Obligatoires	Complémentaires	Conseillés
Rapport de fin de mission		



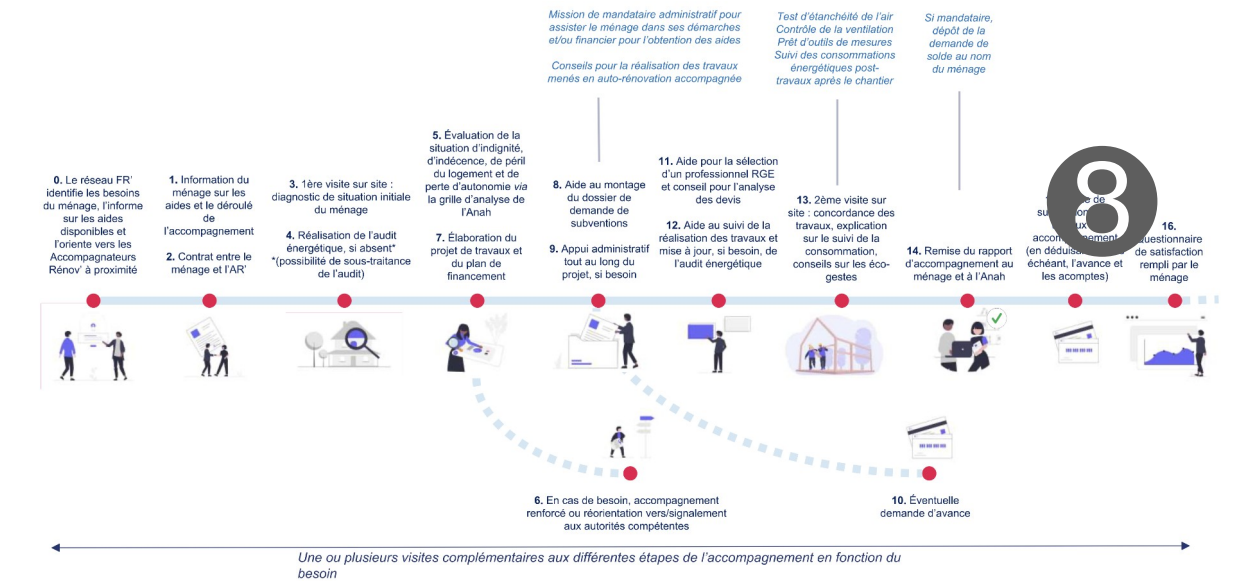
8



Mon accompagnateur Rénov'

Le rôle du MAR dans le parcours du ménage ...

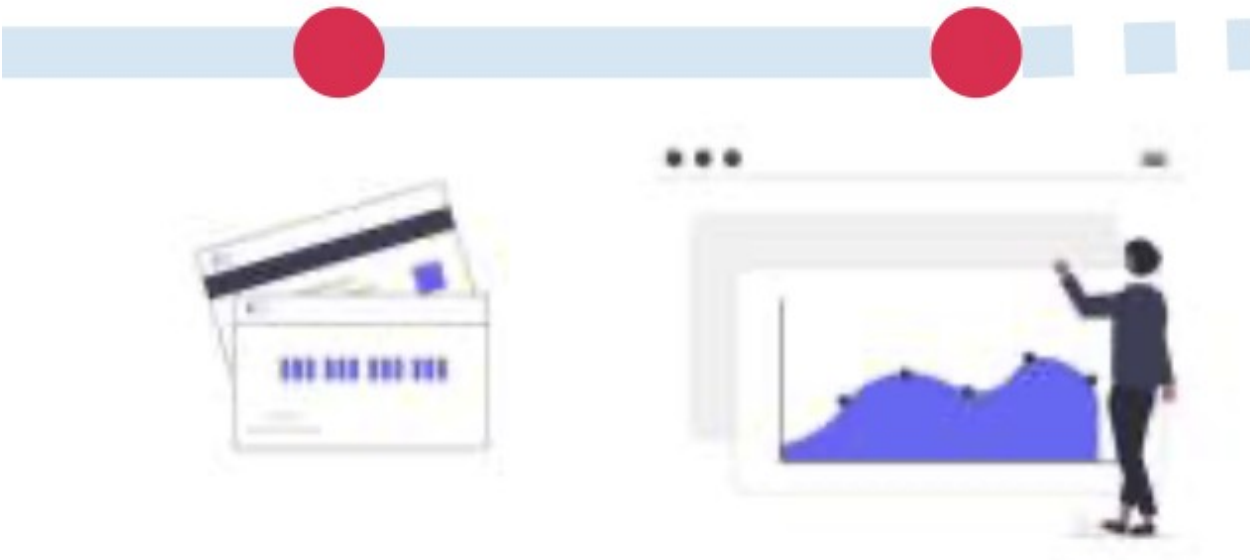
8



15. Solde de subvention pour travaux et accompagnement (en déduisant, le cas échéant, l'avance et les acomptes)

16. Questionnaire de satisfaction rempli par le ménage

C'est la fin de la mission, j'aide le ménage à demander le paiement de la prime



Docs à transmettre au ménage		Docs utilisés
Obligatoires	Complémentaires	Conseillés
Facture MAR	Questionnaire de satisfaction	



Mon accompagnateur Rénov'

Une idée du temps passé et des coûts ...

→	Premier échange téléphonique (Informations sur les aides, le déroulé de l'accompagnement + envoi de docs et envoi Devis) - Contact transmis par l'ECFR	1 h.
→	Première visite sur site suite à réception devis signé (Evaluation dégradation logement selon grille simplifiée Anah et relevés pour l'audit AER)	3 h.
→	Réalisation DPE + AER avec estimation des travaux (c'est ce qu'on lit sur l'observatoire DPE-AUDIT) - Travail réalisé au bureau	5 h.
→	Présentation téléphonique au ménage des 2 scénarios puis scénario retenu avec le ménage et esquisse d'un plan de financement sur estimation des travaux	1 h.
→	Aide téléphonique pour la sélection des professionnels RGE et réception des devis d'entreprises (grille de lecture des devis conforme à la loi)	1 h.
→	Aide téléphonique au montage du dossier de demande de subventions avec les devis d'entreprises selon le scénario retenu (attestation pré-travaux de l'Anah)	1 h.
→	Aide téléphonique au suivi de la réalisation des travaux (des conseils au ménage et envoi de docs)	1 h.
→	Deuxième visite pour cohérence Facture/Audit, conseils éco-gestes, Faire contresigner le rapport final et Attestation Anah post-travaux demande de paiement	2 h.
	Total heures	15 h.
	Base 7 heures/jour	2,14 j.
→	€/jour 700 € HT	Facturation en € HT 1 500 €
	TVA 20,00%	Facturation en € TTC ... 1 800 €
→	Plus les frais de déplacement	200 €
	Barème fiscal (5cv)	0,6360 €
	Nombre de visites	2
	Nombre total de km A&R...	157 km par visite
→	Distance maxi du bureau ..	79 km hors temps passé
	Facturation totale en € TTC y.c. déplacements	2 000 €
	Taux de financement mission MAR	100% 0 €

Mon accompagnateur Rénov'

Exercice : Constitution des ateliers



30 mn



→ Création de sous-groupes de travail...

L'objectif : ÉTUDE CAS

5 Groupes : 5 étapes de la mission MAR

Profil du Ménage :

M. GEF est propriétaire de la maison situé au Rue de la Glacière, 71100 Saint Rémy où il vit actuellement avec Mme Paula.

M. Gef a une fille, Luna 16ans, en garde alternée avec sa son ex-femme

M. Gef et Mme Paula accueillent Luna à plein temps à la maison à la rentrée prochaine !

Ils veulent rénover la maison pour réduire leurs factures mais surtout apporter un confort supplémentaire au lieu.

Ils ont un apport personnel de 5 000euros pour les travaux.

Ils sont déjà allés voir ECFR, qui les a orienté vers une liste de MAR.

Ils ont vu que vous étiez architecte, alors ça les intéresse de passer par vous car ils ont plus confiance !

Mais ils ne veulent pas la mission MO...ils vont se charger du chantier car ils sont un peu dispo et connaissent qq artisans....

DOCS à dispo :

- Audit
- RF des 2 adultes
- Factures électricité/ eau sur 1 année

Mon accompagnateur Rénov'



30 mn



Exercice : Constitution des ateliers

→ GROUPE 1

Étape 1 : **Contrat** entre le ménage et l'accompagnateur et modalités de facturation envisagée (*avec les mentions obligatoires*)

Étape 2 : **1^{re} visite sur site** : Diagnostic de situation initiale, et réalisation de l'audit énergétique (*après réception du contrat + 14 jours*)

Étape 3 : Évaluation simplifiée du niveau de dégradation et d'insalubrité du logement et du niveau d'autonomie du ménage

Étape 4 (si nécessaire) : Réorientation vers/signalement aux autorités compétentes et accompagnement social renforcé au besoin

Étape 5 : Élaboration du projet de travaux hors plan de financement

Étape 5bis (obligatoire) : Élaboration **du plan de financement**

Étape 6 : **Aide** au montage du dossier de demande de subvention

Étape 7 : **Conseils** au suivi de la réalisation des travaux et réception chantier

Étape 8 : **2^e visite sur site** : cohérence des travaux, MAJ Audit , explication sur l'analyse de la consommations, éco-gestes

Étape 9 : **Attestation de fin de travaux** signée par le ménage (*lors de la 2^e visite*)

et remise du rapport d'accompagnement au ménage et à l'Anah

Groupe 1

Étape 1 : **Contrat** entre le ménage et l'accompagnateur et modalités de facturation envisagée (*avec les mentions obligatoires*)

Fiche de contact

Présentation de la Mission MAR, de son cadre

Missions obligatoires, renforcées, facultatives

Délais...

le prix de votre prestation (en TTC),- les modalités de paiement de la mission MAR

Classification du Ménage

Le montant de l'aide à laquelle ils ont droit (100% si ménage TMO sur la base de 2000 € TTC)

Info sur le logements(Surface, description, audit ?...)

Objectif de leur démarche de rénovation

Recherches sur situation/environnement....

DOCS à transmettre :

Contrat

Résumé du déroulé de la mission MAR

Contrat reçu, délais 14jour pour prendre RDV



Mon accompagnateur Rénov'



30 mn

Exercice : Constitution des ateliers

→ GROUPE 2

Étape 1 : **Contrat** entre le ménage et l'accompagnateur et modalités de facturation envisagée (*avec les mentions obligatoires*)

Étape 2 : **1^{re} visite sur site** : Diagnostic de situation initiale, et réalisation de l'audit énergétique (*après réception du contrat + 14 jours*)

Étape 3 : Évaluation simplifiée du niveau de dégradation et d'insalubrité du logement et du niveau d'autonomie du ménage

Étape 4 (si nécessaire) : Réorientation vers/signalement aux autorités compétentes et accompagnement social renforcé au besoin

Étape 5 : Élaboration du projet de travaux hors plan de financement

Étape 5bis (obligatoire) : Élaboration **du plan de financement**

Étape 6 : **Aide** au montage du dossier de demande de subvention

Étape 7 : **Conseils** au suivi de la réalisation des travaux et réception chantier

Étape 8 : **2^e visite sur site** : cohérence des travaux, MAJ Audit , explication sur l'analyse de la consommations, éco-gestes

Étape 9 : **Attestation de fin de prestation** de l'accompagnateur signée par le ménage (*lors de la 2^e visite*)
et remise du rapport d'accompagnement au ménage et à l'Anah

Groupe 2

14 Jours après réception du contrat

Étape 2 : **1^{re} visite sur site** : Diagnostic de situation initiale, et réalisation de l'audit énergétique

Étape 3 : Évaluation simplifiée du niveau de dégradation et d'insalubrité du logement et du niveau d'autonomie du ménage

Étape 4 (si nécessaire) : Réorientation vers/signalement aux autorités compétentes et accompagnement social renforcé au besoin

Étape 5 : Élaboration du projet de travaux hors plan de financement

Évaluer classification du ménage (si pas déjà fait!)

Évaluation du logement/grilles d'analyse + grille de synthèse

Évaluer si situation de précarité ou pas ,par rapport aux factures (8%)...

Vérifier PU

Présentation de l'audit / choix du scénario

DOCS à transmettre :

Grille de synthèse réalisé une fois au bureau

Reproduction interdite

SP6



Mon accompagnateur Rénov'



30 mn



Exercice : Constitution des ateliers

→ GROUPE 3

Étape 1 : **Contrat** entre le ménage et l'accompagnateur et modalités de facturation envisagée (*avec les mentions obligatoires*)

Étape 2 : **1^{re} visite sur site** : Diagnostic de situation initiale, et réalisation de l'audit énergétique (*après réception du contrat + 14 jours*)

Étape 3 : Évaluation simplifiée du niveau de dégradation et d'insalubrité du logement et du niveau d'autonomie du ménage

Étape 4 (si nécessaire) : Réorientation vers/signalement aux autorités compétentes et accompagnement social renforcé au besoin

Étape 5 : Élaboration du projet de travaux hors plan de financement

Étape 5bis (obligatoire) : Élaboration **du plan de financement**

Étape 6 : **Aide** au montage du dossier de demande de subvention

Étape 7 : **Conseils** au suivi de la réalisation des travaux et réception chantier

Étape 8 : **2^e visite sur site** : cohérence des travaux, MAJ Audit , explication sur l'analyse de la consommations, éco-gestes

Étape 9 : **Attestation de fin de prestation** de l'accompagnateur signée par le ménage (*lors de la 2^e visite*)

et remise du rapport d'accompagnement au ménage et à l'Anah

Groupe 3

Étape 5bis (obligatoire) : Élaboration **du plan de financement**

Étape 6 : **Aide** au montage du dossier de demande de subvention

Conseils sur entreprises

Plan de financement, (faites le plan de financement pour chacun des scénarii)

Aligner chiffrage travaux/audit

Vérifier devis/doc nécessaires

Aide au montage du dossier MPR MAR

DOCS à transmettre :

Synthèse du fichier Exel Plan de financement

Attestation Devis

Mon accompagnateur Rénov'



30 mn



Exercice : Constitution des ateliers

→ GROUPE 4

Groupe 4

- Étape 1 : **Contrat** entre le ménage et l'accompagnateur et modalités de facturation envisagée (*avec les mentions obligatoires*)
- Étape 2 : **1^{re} visite sur site** : Diagnostic de situation initiale, et réalisation de l'audit énergétique (*après réception du contrat + 14 jours*)
- Étape 3 : Évaluation simplifiée du niveau de dégradation et d'insalubrité du logement et du niveau d'autonomie du ménage
- Étape 4 (si nécessaire) : Réorientation vers/signalement aux autorités compétentes et accompagnement social renforcé au besoin
- Étape 5 : Élaboration du projet de travaux hors plan de financement
- Étape 5bis (obligatoire) : **Elaboration du plan de financement**
- Étape 6 : **Aide** au montage du dossier de demande de subvention
- Étape 7 : **Conseils** au suivi de la réalisation des travaux et réception chantier
- Étape 8 : **2^e visite sur site** : cohérence des travaux, MAJ Audit , explication sur l'analyse de la consommations, éco-gestes
- Étape 9 : **Attestation de fin de prestation** de l'accompagnateur signée par le ménage (*lors de la 2^e visite*)
et remise du rapport d'accompagnement au ménage et à l'Anah

Groupe 4

Étape 7 : **Conseils** au suivi de la réalisation des travaux et réception chantier

DOCS à transmettre :

- Fichesssss conseils suivi de chantier
- Fichesssss conseils réception de chantier
- Docs Procès-verbal de réception

Mon accompagnateur Rénov'



30 mn



Exercice : Constitution des ateliers

→ GROUPE 5

Étape 1 : **Contrat** entre le ménage et l'accompagnateur et modalités de facturation envisagée (*avec les mentions obligatoires*)

Étape 2 : **1^{re} visite sur site** : Diagnostic de situation initiale, et réalisation de l'audit énergétique (*après réception du contrat + 14 jours*)

Étape 3 : Évaluation simplifiée du niveau de dégradation et d'insalubrité du logement et du niveau d'autonomie du ménage

Étape 4 (si nécessaire) : Réorientation vers/signalement aux autorités compétentes et accompagnement social renforcé au besoin

Étape 5 : Élaboration du projet de travaux hors plan de financement

Étape **5bis** (obligatoire) : **Elaboration du plan de financement**

Étape **6** : **Aide** au montage du dossier de demande de subvention

Étape **7** : **Conseils** au suivi de la réalisation des travaux et réception chantier

Étape **8** : **2^e visite sur site** : cohérence des travaux, MAJ Audit , explication sur l'analyse de la consommations, éco-gestes

Étape **9** : **Attestation de fin de prestation** de l'accompagnateur signée par le ménage (*lors de la 2^e visite*)
et remise du rapport d'accompagnement au ménage et à l'Anah

Groupe 5

Une fois que le chantier est réceptionné par le ménage !

Étape **8** : **2^e visite sur site** : cohérence des travaux , MAJ Audit , explication sur l'analyse de la consommations, éco-gestes

Étape **9** : **Attestation de fin de prestation** deMAR signée par le ménage + rapport d'accompagnement au ménage et à l'Anah

Mise à jour de l'audit

Vérification des factures

Aide au remplissage du CIL

Aide pour finaliser la demande de MPR

DOCS à transmettre :

Attestation facture

Guide technique de l'entretien d'un logement

Fiches eco-geste

Remise du CIL et du Rapport d'accompagnement

Facture MAR

Mon accompagnateur Rénov'

Restitution des ateliers en séance plénière

- ➔ Chaque sous-groupe communique sur :
 - sa démarche
 - les outils utilisés (docs, fichiers, sites...)
 - Les documents transmis au ménage



30 mn





En cas de problème...

.**Gaëlle LEMEUR** (Ilot Formation) :

.Tél. 04 67 08 26 04

.glemeur@ilotformation.com

.contact@ilotformation.com

MERCI

POUR VOTRE ATTENTION

NE PAS OUBLIER LE QCM

[https://forms.gle/
VwZFthQBzo4PaWKCA](https://forms.gle/VwZFthQBzo4PaWKCA)